

M. Rhodes doit trouver 55 millions en taxes nouvelles

Le premier budget de M. Rhodes

Il n'est facile ni pour lui ni pour nous

En une heure à peine, hier après-midi, M. Rhodes, nouveau ministre des finances de M. Bennett, a exposé le bilan du pays, fait voir comment nos finances ne sont pas prospères, signalé l'existence d'un déficit dont le total est au vrai de 200 millions, pour 1931-1932, et appris au contribuable qu'il devra verser en 1932-1933 au moins 55 millions de nouveaux impôts de tout genre, en sus de ceux qu'il paie déjà. Avec ces 55 millions, M. Rhodes bouclera peut-être son budget; cela n'est pas certain, car il ne prévoit qu'un surplus possible de 4 millions environ, et cela sans inscrire dans ses calculs un seul sou pour aider à la solution du chômage, au cours de l'automne et de l'hiver prochains. Or, qui pense que l'Etat n'aura rien à faire alors pour alléger le chômage?

Rétablissement d'anciens impôts disparus depuis 1921, ou presque éteints depuis; hausse de taxes assez vexatoires jusqu'ici, bien qu'elles fussent peu élevées, décroissantes même, de 1921 à 1929, — ainsi la taxe des ventes; retour à un régime d'impôts sur le revenu plus lourds même pour la classe moyenne qu'aux Etats-Unis, malgré leurs remaniements de la semaine dernière; telle est la substance de la nouvelle législation financière dont M. Rhodes vient de donner connaissance aux contribuables. Si ceux-ci craignent quelque peu ce matin, c'est qu'ils n'auront pas pensé longtemps à ce qui s'en venait: il était évident, depuis des mois, qu'il y aurait un déficit considérable à la fin de mars 1932 et que le seul moyen d'éviter l'aggravation de cet état de choses, ce serait un régime d'impôts plus étendu, en 1932-1933.

Que faire en effet devant un déficit d'exercice de 119 millions pour l'an dernier, sinon tailler d'un côté dans les dépenses de l'année courante, d'abord, et, ensuite, pressurer davantage le contribuable, pour en extraire un surplus de revenus en 1932-1933? M. Rhodes ne pouvait éviter cette issue; le courant de la crise économique l'y entraînait depuis des mois. L'on ne s'étonne pas que le ministre ne sourie pas à cette heure-ci.

M. Rhodes taxe: hausse de l'impôt sur le revenu, d'une part, et, de l'autre, hausse de la taxe des ventes. Le premier remaniement atteint en théorie quiconque gagne plus de \$2,400. Dès \$3,000, l'impôt est le double de ce qu'il était précédemment. L'homme marié sans enfant et qui a \$10,000 de revenu net versera au fisc \$122 de plus qu'au paravant. Celui dont le revenu est de \$25,000 versera près de \$800 de plus à l'Etat. Et ainsi de suite, jusqu'à celui qui, recevant un revenu d'un million de dollars, devra donner \$113,000 de plus que l'an dernier à M. Rhodes; mais pareil contribuable doit être rare, au Canada, ces mois-ci. M. Rhodes veut éviter qu'on fraude le fisc. Comment y réussira-t-il, lorsqu'on sait que des gens riches n'ont presque pas versé d'impôt sur leur revenu jusqu'ici, alors que de bien moins riches ont payé chaque année depuis 1917? Soutenez à M. Rhodes de trouver la juste formule et au fisc de l'appliquer et de toucher l'argent: il en a largement besoin.

La taxe des ventes monte de 4 pour cent à 6 pour cent, alors qu'aux Etats-Unis l'on vient, au Congrès, de rejeter un projet qui l'établissait et la fixait à 2½%. En 1924, elle atteignit ici un niveau élevé, où elle ne resta pas. L'an dernier, M. Bennett comptait en tirer, en la portant à 4 pour cent, une trentaine de millions de plus qu'il en a perçu. Faut-il penser que cette année, en la majorant de nouveau, M. Rhodes sera plus heureux que M. Bennett? Au vrai, le taux de 6 pour cent est outre mesure élevé. Cette taxe pèsera surtout sur les chefs de familles nombreuses; d'autant que si elle est de 6 pour cent à l'origine, elle est, au bout de la chaîne, où se trouve le consommateur, de 8 à 9 et même 10 pour cent. Le fabricant, en effet, paie 6 pour cent au producteur de matières premières, fabrique, peut compter son profit en y incluant la taxe de 6, qui devient alors au moins 7; le grossiste compte 7, peut l'ajouter à son prix de revient, calculer ensuite son profit; la taxe devient 8%, le détaillant la porte dans ses livres, la compte avec son profit de revient, elle est rendue au moins à 9% et Baptiste paie. Si l'acheteur se prive en partie d'acheter, l'on s'imaginera vite que cette superposition d'impôt y figure pour quelque chose. Dès 1924 on se rendit compte qu'une taxe des ventes à 6 pour cent nuisait sensiblement aux affaires; il ne faudrait pas être surpris qu'elle ne rapporte pas en 1932 ce que M. Rhodes en attend, car elle est trop élevée, elle se fera tort à elle-même.

Il y avait la taxe sur le chiffre d'affaires, dont M. Bennett parla si éloquemment en 1927, — et dont il n'a pas reparlé depuis, peut-être parce qu'il a vu entre temps la difficulté qu'il y aurait de l'établir de façon judicieuse et qui atteignit tous les genres de commerce et d'industrie, — les banques comme le monde de la finance et des affaires. M. Rhodes n'a pas risqué la moindre allusion là-dessus. Et cela se comprend, dans les circonstances. Il a préféré retourner aux anciennes taxes sur les billets de wagons-lits, de wagons-salons, sur les dépêches télégraphiques et téléphoniques, à la majoration du droit du timbre sur les chèques, etc. On ne peut le blâmer de recourir à un mode de taxation à propos duquel l'on a parlé de nuisance. Il faut de l'argent...

Un point à noter, en marge du déficit considérable de notre administration, auquel se joint celui des Chemins de fer de l'Etat: c'est le grossissement de la dette fédérale. Elle atteindra bientôt au sommet le plus élevé, où elle se hissa vers 1923, alors qu'elle grimpa presque jusqu'à 2 milliards et demi. M. Rhodes a fait remarquer vers le milieu de son discours, hier après-midi, que les charges fixes, frais généraux, intérêts sur la dette, frais de pensions militaires, etc., absorbent cette année 236 des 370 millions qu'il faut au pays pour faire honneur à ses engagements. Il reste à peine 38 pour cent de nos revenus disponibles pour les dépenses courantes. Avant 1914, la presque totalité de nos revenus allaient au développement du pays. Aujourd'hui une large tranche sert à des charges fixes qui découlent, de façon directe ou indirecte, de notre participation démesurée à la grande aventure de 1914 à 1918. Cela, d'une part, et, de l'autre, notre politique ferroviaire étourdissante, abasourdissante, de 1904 à 1914, alors que nos gouvernements encourageaient la construction de trois transcontinentaux dans un pays où il y en avait un auquel il eût suffi de rattacher des tronçons d'après des projets soigneusement étudiés, voilà deux erreurs qui se paient aujourd'hui. Le fisc est un dur maître d'école; au moins s'il pouvait enseigner à ceux qui nous suivront qu'il vaut mieux réfléchir avant de poser un acte de d'agir précipitamment, pour maudire, ensuite les conséquences de l'erreur commise.

Entre temps, du courage et payons notre écot. "Vous l'avez voulu", Georges Dandin.

Georges PELLETIER

A Ottawa

M. Ferguson et la "Beauharnois"

L'ancien premier ministre ontarien s'est déplacé pour ne rien dire de neuf — Une autre raison à ce voyage?

LA COUPURE DE 10% CAUSE UN DEBAT

(Par Emile BENOIST)
Ottawa, 6. — M. Howard Ferguson, haut commissaire du Canada en Grande-Bretagne, souffrait-il du mal du pays quand il a décidé d'entreprendre un voyage de trois mille milles, de traverser les mers, pour venir de Londres jusqu'à Ottawa rendre témoignage devant la commission sénatoriale qui enquête actuellement sur les affaires de la *Beauharnois Power Corporation*?

C'est à le croire. Le témoignage que M. Ferguson a donné cet après-midi devant les sénateurs enquêteurs ne justifie pas en tout cas un tel déplacement. M. Ferguson a simplement répété la déclaration qu'il avait faite à Londres, il y a quelques semaines, savoir qu'il n'a jamais, alors qu'il était premier ministre de l'Ontario, sollicité de souscription de la *Beauharnois* à la

(Suite à la page 2)

L'actualité

Lettre à un contribuable

Mon cher ami,

J'apprends que vous avez eu une surprise chez le percepteur des patentes d'automobiles. Le préposé vous a présenté une feuille d'impôt, majorée de deux dollars, en vous expliquant que le poids de votre voiture était supérieur à celui porté sur votre feuille de l'an dernier. Le pesage avait été mal fait, sans doute parce qu'on s'était trompé de balance et que l'on avait pris celle qui sert à déterminer les débris au lieu de celle qui sert à déterminer les recettes.

Etant de ceux qui jugent que le gouvernement y va largement avec les impôts et vient notamment de mettre les pieds dans tous les plats avec la majoration de l'impôt sur les repas de 35 cents et plus, vous avez, comme on dit familièrement, rouspété et vous êtes allé dare dare vers une balance publique. Cette balance, si je suis bien informé, a révélé que ladite auto pesait exactement trois cents livres de plus que ne le comportait la feuille d'impôts, de sorte que le fisc, je ne sais pas pour quel motif, vous détachait, loin de vous surtaxer, de la somme de deux dollars.

A cette constatation, me dit mon informateur, vous avez eu un sourire aussi large que votre figure, qui ne l'est pas beaucoup, le peut permettre et vous vous êtes tapé, au moins figurativement, sur le ventre; votre colère s'est changée en hilarité. Vous vous estimez très heureux de frauder le fisc ou, plus exactement, de ce que le fisc se fraude lui-même.

Ce sont là, mon cher ami, des sentiments détestables. Mon amitié ne doit pas vous le celer; vous vous rappelez qu'on disait au collège: amicus Plato sed magis amica veritas. Non seulement l'erreur fiscale ne doit pas vous causer de joie, mais vous devez de vous-même la rectifier. Vous fûtes imprudent en voulant être avisé. Eussiez-vous sans suspens acquiescé votre impôt, que votre ignorance vous mettrait à l'abri de tout scrupule. Votre péché commence du moment où vous avez constaté l'erreur administrative et vous devez la réparer. Sans cela vous seriez partie à une injustice. Ces deux dollars que vous devez payer selon l'esprit des lois et que vous détenez, sont répartis sur tous les contribuables; oui, moi qui n'ai pas d'auto et dont les charges sont si lourdes que je ne puis même me figurer que j'en aurai jamais une, je serai appelé comme le reste des assujettis à acquiescer ma part de ces deux cents cents.

Du reste, ai-je besoin d'émonter votre conscience qui est restée sensible même après une dizaine d'années de journalisme? Je me contenterai donc de vous indiquer, en passant, que vous devez vous inspirer des grands exemples. Demandez-vous simplement comment se comporteraient en pareilles circonstances les chefs de l'Etat, les grosses légumes politiques? N'est-il pas vrai qu'ils voleraient chez le percepteur pour n'être pas soupçonnés de voler autrement? Car, vous le savez, ceux qui ont les rênes du pouvoir ne tiennent à rien tant qu'à donner l'exemple du sacrifice, en démocratie.

Je n'aurais donc pas l'inélégance d'insister. J'espère que vos scrupules de conscience et votre désir d'apporter à la politique, laquelle vous tente, une vie sans reproche, vous induiront à faire cette réparation dont l'effet sera grand; car le fisc, mis au courant de son erreur, ne manquera pas de faire des réclamations pour toutes les autos du même modèle que la vôtre et il y en a des centaines par la province.

J'espère donc vous ramener à de meilleurs sentiments et, dans cet espoir, je vous offre les miens.

Paul ANGER

Bloc-notes

En Allemagne

Dimanche prochain, en Allemagne, ce sera le deuxième tour de scrutin pour l'élection présiden-

tielle. Cette fois, le candidat qui arrivera en tête de la liste sera élu, quel que soit le chiffre des suffrages par lui recueillis. (On sait qu'au premier tour, alors que la majorité absolue est de rigueur, il manqua à l'ancien président Hindenburg, pour être réélu, un peu plus de 150,000 voix sur un total de plus de 37,500,000).

Cette fois, trois candidats seulement sollicitent les suffrages populaires: Hindenburg, Hitler et le communiste Thaelmann. Winter, le candidat fantaisiste qui avait obtenu au premier tour quelque 150,000 voix, se retire, de même que Duestenberg, le candidat des *Casques d'acier* et du parti Hugenberg, qui en avait recueilli 2,557,876. Le succès d'Hindenburg ne paraît point faire de doute, encore que Hitler mène une campagne endiablée, parcourant le pays en avion, tenant trois ou quatre grandes assemblées chaque jour.

L'intérêt du scrutin paraît résider moins dans le succès de l'un ou de l'autre candidat que dans le chiffre des voix que recueillera dans cette nouvelle épreuve de force, où il se heurte au personnage laïque le plus considérable de l'Allemagne actuelle, le chef des nationaux-socialistes, Hitler.

Aux élections pour le Reichstag, en septembre 1930, le groupe Hitler, qui ne disposait jusque là que de quelques sièges, a recueilli plus de cent mandats (cent sept, si nous ne nous trompons) et 6,401,210 voix. Au premier tour de l'élection présidentielle, Hitler lui-même, quoique distancé par Hindenburg de plus de sept millions de voix, a marqué un total de 11,338,571, soit près de 5,000,000 de plus que ses candidats aux élections de septembre précédent.

On se demande maintenant si le chef nazi, comme on l'appelle, a réalisé son maximum et quelle figure il fera dans ce deuxième duel, de quelle façon se partageront entre Hindenburg et lui les deux millions et demi de voix de Duestenberg, quelle sera l'attitude des communistes, si Thaelmann conservera ses 4,982,079 voix, ou si une partie de celles-ci, par un vote tactique, se porteront vers l'un ou l'autre des deux candidats.

Sur tout cela nous serons renseignés dès dimanche soir.

En Prusse

Le résultat de dimanche est partout attendu avec une très vive curiosité, à cause de la lumière d'abord qu'il est censé devoir projeter sur l'avenir d'Hitler et de son mouvement, à cause, plus immédiatement, de l'effet qu'il pourrait avoir et des renseignements qu'il devrait fournir sur les toutes prochaines élections prussiennes.

L'Allemagne, en effet, reste un Etat fédéral, et l'importance des Etats particuliers est encore telle qu'il faut d'abord être citoyen de l'un de ces Etats pour accéder à la citoyenneté allemande. C'est ainsi que Hitler, né en Autriche et qui, jusqu'à ces derniers temps, bien que chef de parti, n'était pas citoyen allemand, l'est devenu en passant par l'Etat de Brunswick, où on le fit conseiller de légation, ce qui entraînait automatiquement sa naturalisation.

La Prusse, le plus puissant des Etats, aura ses élections locales le 24 avril. Hitler et ses amis y feront un gros effort. Leur objectif serait double: prendre eux-mêmes le pouvoir, cela va de soi, s'ils le peuvent; si cela n'est point possible, accumuler des forces telles qu'on ne puisse gouverner sans eux.

Et toujours subsiste le formidable point d'interrogation: l'hitlérisme, sur lequel nous avons déjà publié d'intéressants renseignements, est-il un simple boulangisme, qui s'écroulera demain, ou un mouvement de portée durable?

Preuve nouvelle

La séance de l'autre soir, à Saint-Sulpice, où côté à côté trois hommes de chez nous ont parlé du Japon et de la Chine est une preuve nouvelle de la facilité avec laquelle on pourrait, à l'Université de Montréal, fonder une chaire de missiologie.

Nous ne croyons pas nous hasarder beaucoup en prédisant que celle-ci, dès l'an prochain, sera une féconde réalité.

O. H.

Un déficit global, y compris celui des Chemins de fer nationaux, de 200 millions pour 1931-1932 — Comment boucler en 1932-1933? — Relèvement de l'impôt sur le revenu, de la taxe des ventes, des droits de timbre, etc. — Le tarif attendra après la conférence impériale — L'état de la dette nationale

CE QUE LES TRAVAUX DE CHOMAGE COUTENT DEJA AU PAYS: 70 MILLIONS

(Par Georges PELLETIER)
Ottawa, 6. — Le premier discours de M. Rhodes à titre de ministre des finances du pays s'analyse facilement, s'il n'est pas par ailleurs bien encourageant. C'est la revue à peu près complète de la situation financière du Canada, présentée. Il y a les chiffres pour 1931-1932, les prévisions pour 1932-1933, et la présentation de la nouvelle assiette des impôts pour l'année en cours.

La situation de 1931-1932

Le monde économique a été rudement ébranlé partout. Les revenus et le prix de tout ont baissé, tandis que les pays ont subi des embarras de tout genre. A l'extérieur, il y a eu la crise bancaire allemande, une crise analogue en Autriche, la crise du change en Grande-Bretagne, l'abandon de l'étalon d'or, le 21 septembre dernier en Angleterre, la congélation des crédits aux Etats-Unis, etc. Tout cela s'est compliqué d'une baisse alarmante des valeurs en bourse, dans tous les pays.

Or il se trouvait que 1931 était justement l'année où le Canada devait affronter, outre le paiement de 80 millions en intérêts de tout genre à l'extérieur, notamment aux Etats-Unis, des échéances au total de 72 millions, — obligations municipales, provinciales, fédérales, etc., à New-York et à Londres. Pour comble de malheur, le dollar canadien a perdu de la valeur sur le marché américain: il a baissé même, en décembre, de 24 7/8 points. Le gouvernement canadien a réussi, néanmoins, dit M. Rhodes, à faire tous ses versements en capital et intérêts, il a aidé aux provinces débitrices à en faire autant, à l'échéance de leurs obligations, il a présenté une réserve d'or de plus de 45 pour cent de la valeur nominale de ses billets émis, — près de 143 millions. Il a interdit l'exportation de l'or, sauf moyennant permis spéciaux; et il a réussi à raffermir la situation du dollar canadien à l'étranger.

Le rendement des taxes de tout genre, qui produisent habituellement 83 pour cent de ce que reçoit le fisc canadien chaque année, a sensiblement baissé en 1931-1932, ici comme dans la plupart des pays. Les impôts n'ont pas donné ce qu'on en attendait. Seule la taxe sur les revenus a rapporté à peu près ce qu'on comptait en recevoir, soit \$61,000,000. Les impôts douaniers n'ont été que de \$102,800,000, contre plus de 187 millions en 1928-1929 et 179 millions et demi en 1929-1930. L'ensemble des revenus provenant de la taxation a été de 273 millions et tiers en 1931-1932, contre à peu près 396 millions en 1928-1929 et 378 millions et demi en 1929-1930. Il y a eu 23 millions de moins que pendant l'exercice 1930-1931, qui n'a pas été fort, pourtant. Le service des postes a bien rapporté \$1,500,000 de plus l'an dernier qu'il y a deux ans, mais il a tout de même fait un déficit d'au delà de 2 millions et demi. Les autres revenus, — ceux qui ne proviennent pas de taxes de tout genre, — ont été un peu plus élevés l'an dernier, — ils ont été de 54 millions et tiers, mais c'est encore 8 millions et deux tiers de moins qu'en 1929-1930. L'ensemble des revenus fédéraux, pour 1931-1932, n'a été que de 334 millions et deux tiers; c'est 22 millions de moins qu'à l'exercice précédent et 126 millions de moins qu'en 1928-1929, où la prospérité atteignit le palier le plus élevé.

Nos dépenses fédérales ordinaires forment pour 1931-1932 un total de 378 millions et deux tiers, alors qu'elles ne furent que de 351 millions en 1928-1929. Rien que l'intérêt sur la dette nationale a été l'an dernier de plus de \$121,160,000, tandis que les pensions aux vétérans ont absorbé 48 millions et demi; cela fait, pour les deux, une charge fixe totale, en 1931-1932, de plus de 160 millions de dollars. Il y a aussi eu des dépenses à même le capital de 17 millions de dollars approximativement. Les dépenses spéciales ont atteint le total de 55 millions, dont 11 pour la prime sur le blé et le reste pour aide aux chômeurs, etc.

Le coût de l'aide aux chômeurs

Il s'est dépensé en 1931-1932 dans l'ensemble du pays \$70,469,675 pour travaux afin de venir en aide aux sans-travail. Le gouvernement fédéral en a payé pour sa part \$26,586,763, les provinces et municipalités plus de \$43,882,000. Rien que dans le Québec, il a fallu déboursier plus de \$14,612,000 pour ces fins, dont Ottawa a payé \$4,643,000.

M. Rhodes a produit un tableau démontrant qu'au 31 mars 1932, l'Etat avait dépensé une somme approximative de \$454,246,000 pour

des fins ordinaires et extraordinaires, tandis qu'il n'a reçu en tout et partout que \$327,719,000, ce qui laisse un écart entre les revenus et la dépense de 119 millions et demi, qu'il a fallu ajouter à la dette nationale. Cela veut dire qu'il y a eu déficit d'autant.

En 1931 aussi, le gouvernement a réussi à opérer la conversion de partie de la dette nationale, soit 638 millions et demi; cette opération se traduira des 1932-1933 par une économie de près de \$200,000, et l'économie atteindra en 1935-1936 une somme annuelle de plus de 6 millions, pour se prolonger indéfiniment. En novembre et décembre derniers, le gouvernement a fait souscrire en quelques heures un emprunt de 150 millions, qui a été souscrit de plus de 71 millions qu'il a acceptés. Le taux d'intérêt est de 5 pour cent. Il y a eu près de 109,000 souscripteurs.

Le "Canadien National"

Les chemins de fer de l'Etat, en 1931-1932, ont eu un déficit considérable, malgré toutes les mesures d'économie qu'on y a adoptées. La baisse des revenus de tout genre y a été de 84 millions et quart, — cette baisse se retrouve dans les opérations de tous les régimes ferroviaires, l'an dernier. C'est 23 millions de revenus de moins qu'en 1930. Le déficit du réseau a été, pour les lignes de l'est et celles du reste du pays, de \$60,968,000; il y a eu des dépenses capitales de 34 millions, etc. Il s'en est fallu de \$108,976,000 que le réseau rencontrât toutes ses dépenses; et l'Etat a dû faire des avances au chemin de fer, emprunter, etc, pour couvrir ce déficit, qu'il faut ajouter pour une grande partie à celui de 119 millions et demi enregistré par ailleurs; ce qui veut dire que le déficit réel de l'exercice 1931-1932, y compris les opérations du chemin de fer de l'Etat, atteint et dépasse les 200 millions.

Les différentes commissions des ports canadiens ont reçu plus de 14 millions en avances de l'Etat, qui leur a prêté jusqu'ici, à toutes, de-

puis la Confédération, une somme de 127 millions et demi qu'il ne reverra jamais, probablement.

Sommaire de nos finances

M. Rhodes a dressé un bilan de caisse au 31 mars 1932 qui démontre que nous avons, à cette date, environ 44 millions et demi en banque, que nous avons emprunté de différentes sources, provisoirement ou à terme, une somme de 242 millions et deux tiers et que nos revenus ayant atteint un total de 334 millions et trois quarts, le total d'encaissement a été de 642 millions, contre des paiements de tout genre qui laissent un solde de 53 millions à notre crédit, en fin de l'exercice 1931-1932. La dette fédérale nette était à cette date de \$2,381,117,486.55; plus de \$1,881,000,000 sont dus au Canada même, \$31,668,000 à Londres, \$240,000,000 à New-York et le reste, à New-York et à Montréal. Le gouvernement a aussi garanti le paiement d'obligations du C. N. R. des anciens chemins de fer qui le forment, de certaines commissions du port, etc, pour une somme de près d'un milliard cent millions, à date.

Notre commerce

Il n'a pas été en 1931-1932 ce qu'il fut précédemment. Ainsi, pour les 11 premiers mois de 1930-1931, il fut d'un milliard 592 millions; il a décliné de près de 525 millions pour la période correspondante de l'an dernier. La balance du commerce est néanmoins devenue favorable au pays, — de près de 26 millions, — en 1931-1932, alors qu'elle était sérieusement défavorable pendant l'exercice antérieur. Vingt-cinq pour cent de nos importations viennent de l'Empire britannique, 61 pour cent des Etats-Unis et 14 pour cent de différents autres pays, tandis que 37 pour cent de nos exportations vont dans l'Empire, 41 et demi pour cent aux Etats-Unis et 21 pour cent dans les pays étrangers.

(Suite à la page 2)

Les nouvelles taxes

Voici le sommaire des nouvelles taxes imposées par le gouvernement Bennett dans sa tentative d'équilibrer le budget pour l'exercice fiscal 1932-33:

IMPOT SUR LE REVENU

La taxe sur les compagnies est portée à 11 pour cent, de 10 pour cent qu'elle était l'an dernier.

Sur les revenus personnels, l'exemption de \$3,000 pour les gens mariés sans enfants est réduite à \$2,400; l'exemption de \$1,500, (dans le cas des célibataires) est réduite à \$1,200. Il n'y a pas de changement dans l'exemption pour les enfants dépendants, elle reste à \$500 par enfant, comme auparavant. La réduction de 20 pour cent sur l'impôt payable, d'après l'échelle de taux établie, est discontinuée, de sorte qu'il faudra payer l'impôt sur le revenu net, sans escompte du cinquième.

En plus, une surtaxe de 5 pour cent sur le montant de l'impôt payable atteint tous les contribuables, particuliers ou compagnies, dont le revenu net est supérieur à \$5,000.

Tous ces changements s'appliquent aux revenus de 1931, de sorte que la feuille d'impôt à être remplie avant le 30 avril courant devra être conforme à ces nouveaux règlements.

Les provisions actuelles de la loi, qui se rapportent aux corporations familiales, sont contremandées.

TAXE DES VENTES

La taxe des ventes est augmentée de 2 pour cent, de 4 pour cent qu'elle était; cette taxe sera désormais de 6 pour cent, dès aujourd'hui. Un certain nombre d'articles, qui n'étaient pas jusqu'ici soumis à cette taxe, seront maintenant imposables.

TAXE SUR LES IMPORTATIONS

Cette taxe spéciale d'accise, sur toutes les importations, libres d'autres droits, qui était de 1 pour cent depuis l'an dernier, est haussée de 2 pour cent; elle sera maintenant de 3 pour cent.

TAXE SUR LES ASSURANCES

Il y aura une taxe d'un pour cent sur les primes perçues par les compagnies autorisées, autres que les polices d'assurance-vie, d'assurance maritime et d'assurance mutuelle rurale. Les compagnies anglaises et étrangères qui ont des garanties en dépôt entre les mains du Dominion paieront aussi cette taxe. Une taxe de 15 pour cent est imposée sur les primes brutes perçues par les autres compagnies d'assurance.

AUTRES TAXES SPECIALES

Sur les chèques et les mandats postaux au-dessus de \$5 et sur les billets, traites et autres effets de commerce, la taxe du timbre est haussée de 2 cents à 3 cents sur toutes les sommes ne dépassant pas \$100; sur les sommes supérieures à \$100, cette taxe sera de 6 cents.

Sur les billets de wagons-lits, l'on ressuscite l'impôt; il y aura taxe de 10 pour cent, avec minimum de 25 cents; la taxe sur chaque siège de wagon-salon sera de 10 sous, comme autrefois.

La taxe sur les télégrammes, les câblagrammes et les messages par T. S. F. coûtant plus de 15 cents est rétablie. La taxe sera de 5 cents par message. Cette taxe sera en outre appliquée sur les messages téléphoniques à longue distance, au même taux.

Ces taxes spéciales sur les chèques, effets de commerce, billets de chemin de fer et dépêches prendront effet du 2 mai prochain.

LE TARIF DOUANIER

A cause de la date rapprochée de l'ouverture de la conférence économique impériale, il n'y a pas de changement dans le tarif douanier, excepté sur un article se rapportant à l'extension, jusqu'au 31 mars 1931, des taux spéciaux sur les pièces employées à la réparation des machines aratoires.

Le gouvernement compte que toutes ces taxes rapporteront au trésor une somme additionnelle de \$55,000,000 au cours de l'exercice financier 1932-33.

M. Rhodes doit trouver 55 millions...

(Suite de la 1ère page)

Prévisions pour 1931-1932

Si les conditions restent à peu près ce qu'elles sont, M. Rhodes prévoit que les droits de douane présents devront rapporter environ cent millions en 1932-1933; les droits d'accise déjà existants, 45 millions; les taxes d'accise 70 autres millions; l'impôt sur le revenu 48 millions; les postes, 32 millions; les intérêts sur placements, 11 millions et demi; et différentes autres sources de revenus, 12 millions six cent mille dollars; soit un grand total de \$319,100,000. Or, les dépenses prévues sont de 369 millions, 900 mille dollars; cela laisserait un écart considérable à combler. Où trouver ce qu'il faut? Chez le contribuable, dit-il, si elles rapportent ce qu'il en attend, laissez-les en surplus de 4 millions et quart environ en fin d'exercice, — cela n'est pas du tout certain.

Taxes nouvelles

Le ministre énumère ces nouvelles taxes: impôt porté de 9 à 11 pour cent sur les revenus des compagnies; abolition de l'escompte de 20 pour cent accordé sur l'impôt à même les revenus des individus; abaissement à \$2,400 de l'exemption de \$3,000 accordée aux couples mariés sans enfants et à \$1,200 de l'exemption de \$1,500 aux célibataires. Toutes les nouvelles taxes de \$1200 se contractuelles de plus de \$1200 sont taxées, alors qu'elles étaient exemptes précédemment jusqu'à \$5,000. Quiconque aura voulu frauder le fisc dans son rapport de l'impôt sur le revenu sera frappé d'une taxe portant sur le double du montant qu'il aura cherché à dérober à la connaissance du fisc. Toutes ces dispositions s'appliquent sur le revenu de 1931.

La taxe des ventes, établie à 4% l'an dernier, sera désormais de 6% et frappera dorénavant les objets suivants, jusqu'ici exemptés en tout ou en partie: gâteaux et pâtisseries de boulangers; composés de saindoux et substances alimentaires analogues composées de graisses animales ou végétales (margarines, etc.); crème à la glace; breuvages à base de lait traité chimiquement; biscuits (l'exemption de moitié accordée jusqu'ici disparaît). Les autres exemptions, — aliments, etc., — restent.

La taxe d'accise d'un pour cent sur tous les articles importés exempts de droits de douane sera do-

Avis de décès

PASQUIN — A l'Hôpital Notre-Dame, le 5 avril à l'âge de 38 ans est décédé Georges Pasquin, époux de Jeanne Pasquin, secrétaire de la "Sécheresse". Les parents et amis sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu vendredi à 9 h. 30 à la chapelle de St-Nazaire de la Ville St-Louis.

Le convoi partira à 8 h. 45 du No 2765, chemin Lachapelle où est exposée la dépouille mortelle. L'inhumation se fera au cimetière de Lachine.

Nécrologie

ARNAUD — A Montréal, le 5, à 88 ans, M. Joseph Arnaud, née Julie Beaulieu.

BEAUDIN — A St-Etienne de Naperville, le 4, à 90 ans, Isidore Beaudin, époux de feu Adèle Dupuis.

BELLANGER — A Montréal, le 5, à 53 ans, Jacqueline, enfant d'Arthur Bellanger et d'Anna Cloutier.

BUSIÈRE — A Montréal, le 5, à 33 ans, Joseph-Patrice Busière, époux de Bernadette Belland.

CHARRETTE — A Montréal, le 5, à 26 ans, Cécile Picard, épouse de P.-E. Charrette.

CHEVREUILS — A Valleyfield, le 4, à 78 ans, Mme Israël Chevreuil, née Céline Lefebvre.

COTE — A Montréal, le 5, à 61 ans, Joseph-Philémon Côté, époux de Rose-Ida David.

DEMONTEGNY — A Montréal, le 5, à 44 ans, Aimé de Montigny, époux d'Alce Ouellette.

DESSANE — A Montréal, le 4, Alexis Dessane, époux d'Ernestine Boucher.

DUQUETTE — A Montréal, le 4, à 71 ans, Eugène Duquette.

LABELLE — A Verdun, le 4, à 80 ans, Emery Labelle.

LACOMBE — A Montréal, le 6, à 48 ans, M. Edouard Lacombe, époux de Graciele Côté.

LOCKARD — A Montréal, le 4, Mme Edouard Lockard.

MENARD — A Montréal, le 4, à 33 ans, Mme Emilie Menard, née Yvonne Demers.

PARADIS — A Montréal, le 6, à 55 ans, J.-Henri Paradis.

PASQUIN — A l'Hôpital Notre-Dame, le 5, à 38 ans, Georges Pasquin, époux de Jeanne Pasquin.

PAGUIN — Aux Grondines, le 5, à 72 ans, Séverin Paguin, époux de Georgiana Guilbault.

POIRIER — A Montréal, le 5, à 68 ans, Hector Poirier, époux de Marie Taylor.

ROBITAILLE — A Ottawa, le 5, à 29 ans, J. Armand Robitaille, époux de Simone Gagnier.

SAMONETTE — A Montréal, le 4, à 37 ans, Marie Alexandre, épouse de feu Louis Samonette.

SHEEHAN — A Montréal, le 4, à 61 ans, Lucie McKinnon, épouse de Michael Sheehan.

VILLEMEUR — A Lachine, le 4, à 75 ans, Mme Marie-Louise Bêlé, épouse de Georges Villemeur.

Geo. Vandellac Limitée

Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
G. Vandellac, Jr. Tél. BELair 1717 Alex. Gour

La Société Coopérative

DE
Frais Funéraires
RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST,
PLATEAU 7-9-11

Jos. Jeannotte, président. L.-Eugène Courtois, gérant général

Le nouvel impôt sur le revenu

Voici un tableau qui permet de calculer sommairement ce que le contribuable taxable devra payer d'impôt sur son revenu de 1931, — car les changements faits hier par M. Rhodes, ministre des finances, à la loi de l'impôt sur le revenu s'appliquent à celui de 1931, sur lequel il faudra faire son rapport avant le 30 avril 1932:

Revenu total	Taxe présente	Taxe nouvelle	Hausse
\$ 2,500	\$ 0	\$ 2.	2.
3,000	0	12.	12.
4,000	16.	32.	16.
5,000	32.	60.90	28.90
6,000	56.	98.70	42.70
7,000	88.	147.	59.
8,000	128.	205.	77.
9,000	176.	275.10	99.10
10,000	232.	354.90	122.
20,000	1,232.	1,730.40	498.
25,000	2,024.	2,788.80	764.80
50,000	6,704.	8,962.80	2,258.80
100,000	19,064.	25,248.30	6,184.30
200,000	51,496.	67,859.40	16,363.40
500,000	162,952.	214,183.	51,231.
1,000,000	362,928.	476,658.	113,730.

L'exemption de \$500 par enfant reste, l'escompte de 20 pour cent est aboli, il y a surtaxe à compter de \$5,000. Cette surtaxe est de 5% du montant de l'impôt payable. Le contribuable marié sans enfant et quiconque tient feu et lieu ne sont plus exemptés qu'en bas de \$2,400 au lieu de \$3,000 et le célibataire, de \$1,200 au lieu de \$1,500.

renvoyant de 3 pour cent. L'impôt sur les primes d'assurances autres que sur la vie, ou contre les sinistres maritimes, et les assurances mutuelles rurales, est rétabli et fixé à 1%. Cet impôt existait de 1915 à 1929.

Les taxes "de nuisance" sont accrues ou rétablies: le droit de timbre sur les chèques, mandats, bons-poste, billets, traites, effets de commerce analogues, est porté à 3 sous pour les montants de \$5 à \$100 et à 6 sous pour les montants excédant \$100. Les billets de wagons-lit sont frappés d'un droit de 10 pour cent, avec un minimum de 25 sous et les billets de wagon-salon, de 10 sous; de même les télégrammes, câbligrammes, — sauf pour fins de presse — sont frappés d'un droit de 5 sous pour toute dépêche coûtant plus de 15 sous, et cela s'applique aux messages téléphoniques interurbains de plus de 15 sous. La taxe des ventes telle que majorée à 6 pour cent prend effet dès aujourd'hui. Les autres impôts nouveaux s'appliqueront dès le 2 mai prochain. Il n'y a que de très légers changements de détail au tarif douanier, — relativement aux pièces de machines aratoires nécessaires pour réparations et dont l'entrée en franchise est prolongée jusqu'au 31 mars 1933. Le ministre fera une révision tarifaire postérieurement à la conférence impériale de juillet prochain, s'il y a lieu.

En fin de discours, M. Rhodes affirme sa conviction que la crise approche de la fin et que le Canada sera l'un des premiers pays à sortir victorieusement du marasme présent des affaires.

G. P.

M. Ferguson et la "Beauharnois"

(Suite de la première page)

caisse électorale du parti conservateur ontarien.

Le voyage de M. Ferguson au Canada pourrait s'expliquer par un accès de mal du pays. Des gens malins l'expliquent cependant d'une autre façon. Ils prétendent que le témoignage à l'enquête sénatoriale n'a été qu'un prétexte à M. Bennett pour faire revenir M. Ferguson.

Le gouvernement britannique aurait représenté à M. Bennett que M. Ferguson, depuis quelque temps, se mêle en Angleterre de toutes sortes de choses qui ne le regardent pas, comme par exemple de faire de la propagande contre le gouvernement d'union de M. Ramsay MacDonald. La presse Beaverbrook dénonce actuellement le gouvernement MacDonald parce qu'il aurait acheté du bois russe. C'est M. Ferguson qui aurait inspiré cette campagne. D'où les représentations qui auraient été faites à M. Bennett.

Celui-ci aurait profité de la première occasion pour faire revenir M. Ferguson à Ottawa, de façon à lui parler net.

Quoi qu'il en soit, à l'heure même où M. Rhodes prononçait à la Chambre des Communes son premier discours du budget, M. Ferguson témoignait à l'enquête sénatoriale sur les affaires de la "Beauharnois Power". Témoignage insignifiant qui se résume en somme à l'affirmation par M. Ferguson lui-même qu'il n'a jamais, ni directement ni indirectement, sollicité de souscription de la "Beauharnois Power" à la caisse électorale du parti conservateur ontarien.

Le sénateur Haydon, dans son témoignage, avait déclaré que M. Ferguson lui avait dit que M. Ferguson, alors qu'il était premier ministre de l'Ontario, avait exigé une

souscription électorale de \$200,000 avant d'accorder à la "Beauharnois" un contrat pour la vente d'énergie électrique à la Commission hydro-électrique d'Ontario.

M. Mann, l'avocat du comité d'enquête, lit la déclaration du sénateur Haydon et il demande à M. Ferguson à quel moment il a d'abord entendu parler de cela.

M. Ferguson répond qu'il ne se souvient pas de la date. Il sait que c'était un soir et qu'il était au lit, souffrant de l'influenza, quand son secrétaire l'a mis au courant de ce qu'il s'était dit à son sujet à Ottawa. M. Ferguson se souvient d'avoir alors dit à son secrétaire que toute cette affaire n'était que pure invention (all rot).

M. Ferguson affirme qu'il n'a rencontré M. Sweeney que deux fois. La première fois, M. Sweeney était accompagné de M. Frank P. Jones et il s'agissait de la vente de 100,000 H.P. d'énergie électrique par la "Beauharnois" à la Commission hydro-électrique d'Ontario. Les deux représentants de la "Beauharnois" furent référés au président de la commission, M. McGrath.

La deuxième rencontre de M. Sweeney et de M. Ferguson, au dire de celui-ci, avait trait à l'exportation de l'énergie électrique aux États-Unis. Cela donna lieu à une conférence de M. Ferguson avec M. Taschereau et M. Honoré Mercier, représentants du gouvernement de Québec. Pas plus au cours du deuxième que du premier entretien, il ne fut question de souscription électorale.

M. Ferguson admet que l'on a pu dire au sénateur Haydon que celui-ci a rapporté dans son témoignage mais ces choses, affirme-t-il, n'ont aucun fondement, ne reposent sur rien.

Me Robertson, l'avocat du sénateur Haydon, veut obtenir des précisions. M. Ferguson l'interrompt: Je croyais avoir parlé assez clairement. Je répète que je n'ai jamais eu d'entretien avec qui que ce soit à propos de contribution électorale de la "Beauharnois Power".

Me Robertson revient à la charge et mentionne le nom de M. John Aird. M. Ferguson riposte qu'il ne le reconnaît pas si par hasard il entrerait dans la salle, qu'il serait absolument incapable de l'identifier.

Le témoignage de M. Ferguson se termine là-dessus. Ce n'était vraiment pas la peine de venir de Londres pour en dire si peu. De toute évidence, le voyage de M. Ferguson doit s'expliquer autrement: mal du pays ou lavage de tête?

Aux Communes

Après le discours du budget de M. Rhodes, la Chambre s'est formée en comité plénier pour reprendre l'étude du bill qui a pour effet de réduire de dix pour cent les salaires des fonctionnaires.

Plusieurs députés de la gauche, des libéraux, des progressistes, un ouvrier, M. Woodworth, et un indépendant, M. Neil, se sont fortement opposés à ce que le gouvernement exempté de la réduction de dix pour cent les lieutenants-gouverneurs des provinces, les juges, ainsi que ceux qui font partie de l'armée, de la marine et de la police fédérale, M. Robert Gardiner, le chef progressiste, a même soumis un amendement à l'effet de faire disparaître toutes les exemptions prévues dans le bill du gouvernement.

M. Neil, en parlant en faveur de l'amendement, a déclaré que ce serait une bonne occasion, si les lieutenants-gouverneurs ne veulent pas se soumettre à la réduction de 10 pour cent, d'abolir leur fonction dans chacune des provinces.

Le premier ministre a déclaré que le gouvernement ne peut ac-

Le budget Rhodes en 20 lignes

Il y a eu en fin d'exercice 1931-1932 un déficit de 119,905,000. Le revenu ordinaire du pays pendant cet exercice a été de \$327,719,000. Les dépenses ordinaires ont été de \$378,743,000.

Il y a eu des dépenses additionnelles de plusieurs millions, dont \$49,282,000 pour aide aux chômeurs, travaux extraordinaires, primes sur blé, etc.

Il y compris le déficit du C.N.R., en fin d'exercice, il s'en manque environ de \$200,000,000 au Canada pour boucler son budget de 1931-1932.

La dette nationale nette du pays était au 1er avril courant de \$2,381,000,000, contre \$2,453,000,000, niveau le plus haut auquel elle atteignit, en 1923. On compte qu'au 1er novembre prochain notre dette fédérale nette dépassera le plus haut niveau jamais atteint.

Le gouvernement Bennett a réduit les dépenses prévues de 1932-1933 de \$25,400,000 et en ajoutant \$55,000,000 de nouvelles taxes, à compter d'aujourd'hui, il estime boucler son budget, au 31 mars 1933, par un léger surplus de 4 millions environ. Mais il reste la possibilité d'un autre déficit considérable, quoique réduit, dans les affaires du C.N.R. Les nouvelles taxes atteindront, pour ce qui regarde le relèvement de l'impôt sur le revenu, les gens assez en moyens, et, par le relèvement de la taxe des ventes, portée de 4 à 6%, la masse de la population acheteuse.

cepter l'amendement proposé. Il est douteux, dit-il, que le gouvernement puisse forcer les juges à accepter une réduction de salaire.

Quant aux lieutenants-gouverneurs, ce sont des représentants de la couronne et le gouvernement ne doit pas leur imposer une diminution de traitement. Pour ce qui est des soldats, des marins et des agents de police, il serait imprudent de réduire leur paie. Une telle réduction en Grande-Bretagne a provoqué une mutinerie dans la marine.

M. Woodworth répond tout de suite à M. Bennett que si tel état d'esprit règne chez les soldats, les marins et les agents de police fédéraux, il est grand temps que le gouvernement y voie.

A six heures, le comité n'avait pas encore disposé de l'amendement Gardiner. Le débat continuera une autre fois, demain probablement.

Emile BENOIST

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Opposition inopportune

M. le directeur,

On entend dire assez fréquemment, on écrit même dans les journaux, qu'il faut mieux consolider la position des cultivateurs actuellement établis que d'en établir d'autres.

Il est incontestable que si les cultivateurs de la province de Québec ne peuvent pas vivre, il est inutile d'étendre davantage notre domaine agricole. Ce n'est pas là, d'ailleurs, l'idée de ceux qui opposent ainsi l'agriculture à la colonisation.

La situation des cultivateurs de Québec doit être améliorée, soit par un crédit agricole mieux adapté aux besoins de la classe rurale, soit par l'instruction, soit par l'union professionnelle, soit par la coopération, ou plutôt par tous ces moyens réunis, et d'autres encore que j'ometts. Toutes ces améliorations viendront avec le temps et je suis tout à fait d'accord avec ceux qui pressent leur réalisation.

Ce que je ne vois pas bien, c'est l'opportunité d'opposer l'agriculture à la colonisation; de confondre les besoins de l'une avec les nécessités de l'autre. Il y a sans doute des relations entre l'une et l'autre question, pas cependant, au point de les confondre. La colonisation, c'est l'acheminement vers l'agriculture, ce n'est pas encore l'agriculture. La nécessité qui peut s'imposer à l'heure actuelle, qui s'est d'ailleurs imposée à chaque année de notre histoire, d'opérer un grand mouvement de colonisation ne détruit pas l'autre nécessité qu'il y a de venir en aide aux cultivateurs qui, par suite de circonstances pénibles, se trouvent présentement dans le trouble. Mais je ne suis absolument que l'omission de l'une assuérira le succès de l'autre. Alors à quel bon dire:

"Avant de faire de la colonisation, aidons l'agriculture!" Ce qu'il faut dire, c'est: "Aidons l'agriculture et faisons de la colonisation!" Dans la première formule il y a une opposition dans la seconde, il y a simplement coordination.

Il est encore très vrai que nos fermes ne produisent pas suffisamment, que, bien cultivées, elles pourraient suffire à l'établissement de deux ou trois fils de la même famille. Mais, s'il importe d'opérer un redressement dans la mentalité de nos cultivateurs et de les instruire sur la façon de mieux cultiver leurs terres, avant d'avoir gagné ce point supérieurement important, nous avons le temps de perdre dans les villes plus d'une génération de notre jeunesse rurale.

D'autre part, quand nos cultivateurs seront faits à cette culture intensive qui permettra de vivre sur quelques acres de terre, ils auront alors perdu l'aptitude à coloniser. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle, il est très difficile de faire des colons avec les jardiniers de Saint-Martin ou de Sainte-Dorothée (paroisses de l'île Jésus, près de Montréal).

Je crois qu'il importe beaucoup d'améliorer les méthodes de culture et de presser le gouvernement à pénétrer plus avant dans la politique agricole; mais je crois tout à fait inopportun de jeter du discrédit sur la colonisation pour précéder l'aménagement de l'agriculture. Non seulement c'est inopportun, mais c'est inutile à l'une et nuisible à l'autre.

Évitons donc d'une part la confusion entre deux problèmes qui sont distincts, et d'autre part, évitons les oppositions. L'aménagement de la colonisation ne peut que bénéficier à l'avancement de l'agriculture dont le progrès accélérera sûrement le développement des terres neuves.

Votre bien dévoué,
Georges-Marie BLODEAU, prêtre missionnaire-colonisateur.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de la Librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARbour 1241).

Montréal achète maintenant pour l'entreposage

Les arrivages d'œufs locaux venant des producteurs et des expéditeurs de la campagne ainsi que ceux d'œufs classés venant des campagnes d'Ontario continuent à venir sur ce marché en plus grand nombre que le demande la consommation. Le commerce n'a pas été très bon, dans le gros, au cours de la semaine et les détaillants continuent à acheter leurs provisions avec précaution et en petites quantités. Le résultat est que les commerçants de gros réduisent leurs cotes pour les arrivages locaux à: Extras 15-17c; Premiers, 13-15c; Seconds 11-13c. La qualité des œufs qui arrivent est bonne. Les Extras et les Premiers sont abondants, mais les Seconds sont rares et la demande pour cette dernière catégorie est bonne.

Les expéditions classées de la province d'Ontario se sont vendues par le commerce mi-gros, aux distributeurs de gros à: Extras 17-18c; Premiers 15-16c; Seconds 14-15c. Le marché pour ces expéditions a été assez bon au cours de la dernière partie de la semaine.

Il est devenu nécessaire, dans certains cas, de commencer à entreposer les surplus des arrivages; en réalité, il est notable que plusieurs achètent maintenant dans le but d'entreposer. Une charge de wagon d'Extras de la province d'Ontario, emballés pour l'entreposage a été achetée pour mettre en entrepôt à 18 cts, livrée ici. Plusieurs chargements de wagon d'œufs venant des provinces des Prairies ont été vendues, à arriver, sur la base de: Extras, 18c; Premiers, 16c; Seconds, 14c et les distributeurs disent que des demandes ont été faites pour d'autres chargements de wagon à ces prix.

A la suite d'une demande peu active, les prix du gros des œufs, aux détaillants, ont baissé. Les œufs en boîtes se vendent maintenant aux détaillants à: Extras 21-22c; Premiers, 20-21c; Seconds, 19-20c. Les œufs qui ne sont pas dans des boîtes se vendent deux cents de moins.

Les arrivages de volailles en vie, au cours de la semaine, ont été assez abondants. Les volailles de poids léger ont été les plus en demande. Les poules en vie se sont bien vendues à 23-25c pour celles de 6 lbs et plus; 22-23c, celles de 5 à 6 lbs; et 21-22c pour celles de 4 à 5 lbs. Les ventes de canards en vie se font à 28c la livre et les arrivages ne suffisent pas pour la demande. La fête juive de Pâques qui sera célébrée le 21 avril, amènera, croit-on, un plus grand nombre de volailles en vie sur le marché.

Comment reconnaître les semences importées

LA COLORATION ARTIFICIELLE

Les semences canadiennes de trèfle et de luzerne sont généralement très recherchées dans le commerce à cause de leur grande rusticité.

Les cultivateurs connaissent l'importance de cette qualité pour avoir constaté, bien des fois, une grande différence de récolte dans les champs qui avaient été ensimencés soit avec des graines récoltées au pays, soit avec des semences importées.

Ces dernières sont généralement moins résistantes que les semences produites dans notre province et, comme une plus ou moins grande proportion de plantes peuvent être détruites au cours de l'hiver, le rendement est d'autant plus affecté que la semence était moins rustique.

Il importe donc, pour le cultivateur, de savoir si les semences offertes en vente sont d'origine canadienne ou de provenance étrangère.

Il est très facile de se renseigner sur ce point, grâce à la coloration artificielle et obligatoire du trèfle et de la luzerne quand ces graines ont été produites dans des pays étrangers.

En effet, d'après la Loi des semences, 1923, il est interdit d'importer, au Canada, des semences de trèfle et de luzerne à moins que:

Un pour cent du trèfle rouge ne soit coloré en bleu marin quand ce trèfle provient des États-Unis; Un pour cent du trèfle rouge ne soit coloré en vert quand la graine a été produite dans tout autre pays, excepté ceux énumérés ci-après:

Si le trèfle rouge a été produit en Amérique du Sud, en Italie, en Afrique, au Turkestan, dix pour cent de la semence devra être coloré en rouge. Ces pays ont un climat, en général, beaucoup plus chaud que le nôtre et les semences qui en proviennent sont, de beaucoup, les moins rustiques.

Quant à la graine de luzerne, il est interdit d'en importer au Canada à moins que dix pour cent de la semence ne soit coloré en rouge. Exception est faite pour certains États du nord des États-Unis quand cette luzerne est d'une variété rustique et est expédiée dans des contenants cachetés.

Les cultivateurs devraient donc examiner s'il y a des graines colorées dans le trèfle rouge et la luzerne qu'ils achètent. Quand toutes les graines ont leur couleur naturelle, cela veut dire que la semence a été produite au Canada;

PRÉSERVEZ-VOUS des INCONVÉNIENTS

du Froid, de l'Humidité, des Poussières, des Microbes

ÉVITEZ, COMBATTEZ les Maladies des Voles Respiratoires

AVEC LES

PASTILLES VALDA

En Vente partout Les Exiger EN BOITES portant le nom VALDA

Admet Général pour le Canada: J. Alfred OUMET 84, St. Paul St. Est. MONTREAL.

MILLET ROUX & LAFON LIMITEE

Produits Scientifiques Sélectionnés et Instruments pour la médecine et la chirurgie

ont l'honneur d'aviser le Corps médical qu'ils ont ouvert leur magasin d'exposition

1215, rue Saint-Denis

Tél. MARquette 8495

Instruments chirurgicaux de GENTILE & CIE de Paris.

Electricité médicale des établissements CHENAILLE de Paris.

Rayons X des établissements R. CASÉL de Paris.

Matériel et mobilier de salles d'opération et d'hôpital.

DEVIS SUR DEMANDE SERVICE

LA PIPE Cavité

Ne se bouche pas. Ne rale pas. Fume à la perfection.

Chez les marchands ou par la poste.

No 1, \$1.00 — No 2, 50c.

La Cavité — Pas de Tube

E.-N. Cusson, 7062, St-Denis, Montréal.

AUTOMOBILE 50 cts

GRAND TIRAGE POUR LES PAUVRES

DE STE-CLOTILDE DE MONTREAL

d'un McLAUGHLIN-BUICK, sedan 8 cylindres, modèle 1932

(valeur \$1530) ou \$1000 en argent

Exposé chez CLERMONT MOTOR SALES, 5363 rue St-Denis, Montréal. Billets, 50 sous. Sur réception de \$5.00 et 31 cts de port nous vous enverrons un livret de 12 billets que vous pourrez revendre \$6.00 et nous retourner les talons. Adressez à: M. l'abbé A. Lapalme, 5259 Notre-Dame ouest, Montréal. Tirage 31 mai 1932 dans la salle du couvent. Ajoutez trois sous pour timbre.

Assaillis par des bandits à Sainte-Thérèse

Ste-Thérèse, Québec, 7 (S.P.A.) — Adélaïde Cyr a été assailli hier soir dans son restaurant par trois bandits qui ont fait feu sur lui et sur sa femme, ne le manquant que par quelques poches. Cyr est tombé après le coup de feu et les bandits qui ont cru l'avoir tué se sont enfuis en auto sans rien emporter. La police provinciale surveille toutes les routes des environs dans l'espoir de mettre la main sur le trio.

(Comm.)

"Six leçons d'apologétique"

LE COURS DU P. DUGRE

Nous continuons de recevoir, d'un peu partout, des commandes pour le numéro du Document qui contiendra les six leçons d'apologétique données à la salle académique du Gesù par le R. P. Adélaïde Dugré, S. J., sous les auspices de l'Union catholique.

Ces commandes seront exécutées dans l'ordre de leur réception. Il y aura quelques jours, car ce numéro du Document n'est pas encore sous presse.

Demain: VENDREDI, 8 avril 1932.

Saint Denis, évêque

Lever du soleil, 5 h. 23.
Coucher du soleil, 6 h. 31.
Lever de la lune, 6 h. 05.
Coucher de la lune, 9 h. 58.

Nouvelle lune, le 5, à 9 h. 21 m. du soir.
Premier quart, le 13, à 10 h. 15 m. du soir.
Pleine lune, le 20, à 4 h. 27 m. du soir.
Dernier quart, le 27, à 10 h. 14 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU, SUIVIE DE PLUIE
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 47.
Même date l'an dernier 53.
Minimum aujourd'hui 23.
Même date l'an dernier 21.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.08. 11 heures a.m. 30.06.
Midi 30.63.
Chiffres fournis par la Maison M.-B. de
Meslé, 1610 St-Denis, Montréal.

La lutte autour de l'exécutif

Trois ou quatre clans se disputent la suprématie à l'hôtel de ville, autour de la division des dépouilles opimes. Cette division prête une influence de circonstance au groupe Houde.

On dit que les tacheurs tiennent à l'élection de M. Legault à la présidence, auxquels seraient adjoints MM. Trépanier, Desroches, Brunet, de St-Eusèbe pour représenter les ouvriers, et Bell, nouveau venu, mais auteur d'une belle victoire, sans calembour.

M. Cabias aurait le mérite de s'être tenu à l'écart de la bataille entre les deux clans, un peu ému par les atteintes à l'autonomie de Montréal (dont les électeurs paraissent bien se moquer); or, on sait que le premier ministre ne goûta pas cette hésitation et qu'il a la mémoire longue.

Par ailleurs, M. Desroches a des droits acquis à la présidence; la meilleure preuve qu'il peut être président du comité c'est qu'il le fut. Il ne veut pas jouer second violon après avoir été chef d'orchestre. Il repousse même la permutation avec M. Cabias à la présidence de la commission métropolitaine. Il va de soi qu'il n'aime pas à servir sous M. Legault. Mais la candidature de M. Legault serait savamment cuisinée. Celui-ci est organisateur du parti libéral, fort au courant de tous les besoins du patronage. Le président du comité exécutif prend la responsabilité de l'administration; ou, même s'il ne la prend pas, l'électeur la lui donne. Or dans deux ans, ou quatre — si le terme échevinal est prolongé (pourquoi se gêner quand la gêne prive de deux ans de plaisir?) M. Legault s'en irait à la Commission des liqueurs, emportant avec soi dans la forteresse du Pied-du-Courant la responsabilité de l'administration. Ce serait alors jeu d'enfant, l'auteur de tous maux étant, soustrait par cette addition au personnel de la Commission des liqueurs, à la vindicte publique, d'escamoter un nouveau mandat. Chacun ses appétits: le parti conservateur n'a jamais songé qu'à "s'emparer" du pouvoir; le parti libéral vise à le "garder".

Mais la lutte autour de la présidence de l'exécutif est ardue et, encore une fois, le groupe houdiste pourra à cause de cela, exercer une influence prépondérante. C'est sans doute pour cela que M. A.-A. Desroches, tenons-nous de bonne source, a vu l'ancien maire au cours de la journée d'hier.

Une résolution de l'exécutif

Ordre aux chefs de départements de ne destituer personne sans donner de raisons à l'administration encore en fonctions — Conférence avec M. Houde

Le comité exécutif municipal a tenu une réunion ce matin. Il a conféré avec M. Camillien Houde. Le comité exécutif actuel reste en fonction jusqu'à la prochaine séance du conseil. De même, M. Houde reste maire jusqu'à l'installation du nouveau maire, mardi prochain.

Le comité exécutif a adopté ce matin, la résolution suivante:

"Il est résolu (a) que le comité exécutif sortant de charge mais en fonctions de par la charte jusqu'à l'élection du nouveau comité, ordonne formellement aux chefs de départements de ne destituer personne sans fournir au présent comité exécutif les raisons à l'appui; (b) Que le présent comité exécutif tient à protester contre l'ingérence possible du nouveau groupe élu à l'hôtel de ville avant l'installation des nouveaux échevins et l'élection du nouvel exécutif".

Il appert en effet qu'une dizaine d'employés du bureau municipal de la carte d'identité auraient été mis à pied, sans que le comité exécutif ait été mis au courant.

Deux ans de pénitencier

Le juge Métyear a condamné ce matin Bernard Piette, 20 ans, un Américain, à deux ans de pénitencier pour un vol d'automobile. Piette, le second du 1er avril, avait volé l'automobile de M. Joseph Morris, 4861 avenue Victoria, Westmount. La police municipale a arrêté l'accusé en possession de la voiture. Lorsqu'il a comparu devant le magistrat, il a avoué sa culpabilité.

Les emprunts du C. P. R.

Ottawa, 7 (S.P.C.) — Le comité ferroviaire des Communes a approuvé un projet de loi en vertu duquel le pouvoir d'emprunt du Pacifique Canadien se trouverait augmenté. Le bill permet à la compagnie d'émettre des obligations conditionnelles pour une somme qui, additionnée aux obligations présentes, ne devra pas dépasser la moitié des placements immobiliers de la compagnie.

L. S. D. N. Canadienne

Ottawa, 7 (S.P.C.) — La réunion annuelle de la League of Nations Society of Canada se tiendra ici le 11 mai: c'est la décision prise hier soir par le comité central. On s'attend à ce qu'il vienne une centaine de délégués représentant toutes les succursales du Canada.

Nouveau téléphone Marconi

Gènes, Italie, 7. (S.P.A.) — Guglielmo Marconi vient de construire un appareil de téléphone sans fil opérant sur des ondes ultra-courtes. L'appareil sert à envoyer et à recevoir. D'après le baron Cencio Masson, maire de Levanto, qui assistait à la première épreuve, ce radiophone peut entrer en communication avec un circuit de téléphone ordinaire. L'épreuve a été conduite sur une distance de 8 milles et sur une onde de 52 centimètres. Marconi n'a pas voulu déclarer quel que ce soit. Il y a déjà assez longtemps qu'il faisait des expériences pour arriver à perfectionner son appareil et il avait déjà réussi à transmettre dans un seul sens.

Le paiement des réparations

On croit que la conférence de Lausanne y mettra fin, entre pays européens — L'Allemagne ne prétend plus pouvoir payer

Berlin, 7 (S.P.A.) — D'après des informations que le ministère des affaires étrangères a reçues d'Angleterre, par suite des conversations du premier ministre de France, M. Tardieu, et du premier ministre de Grande-Bretagne, M. MacDonald, la conférence qui aura lieu à Lausanne en juin mettra fin au paiement des réparations entre pays européens. Le chancelier Brüning étant absent, il n'a pas été possible de faire confirmer ces informations.

Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a dit, en marge de la nouvelle: Notre tâche à Lausanne sera de prouver l'assertion du chancelier que l'Allemagne ne peut simplement plus continuer à payer des réparations. Nous avons bon espoir de convaincre nos créanciers que nous ne pouvons plus payer. Quant à ce que nos créanciers feront à titre de débiteurs des Etats-Unis, cela regarde nos créanciers.

En Argentine

L'illégalité du gouvernement Justo

Buenos-Ayres, 7 (S.P.A.) — Le parti radical de l'ex-président Yrigoyen déclare que le présent gouvernement de M. Augustin P. Justo est illégal.

On sait que le président Yrigoyen a été renversé par une révolution, en 1930, et qu'aux élections de l'automne dernier le président provisoire Uriburu a empêché les partisans de M. Yrigoyen de présenter des candidats.

Le parti de l'ex-président affirme maintenant que ces élections sont invalides parce que la candidature de l'aspirant radical à la présidence, M. Marcelo Alvera, a été interdite.

D'après les partisans d'Yrigoyen, la seule élection valide depuis la révolution est celle du 5 avril 1931 dans la province de Buenos-Ayres, élection qui a été une victoire pour les radicaux. Le président provisoire Uriburu avait déclaré cette élection invalide.

M. Taschereau et le budget

Québec, 7 (D.N.C.) — "Je n'ai rien à dire sur le budget fédéral", a déclaré ce matin M. Taschereau. Puis il a ajouté: "Je laisse à l'opposition le soin d'analyser ces chiffres".

A une autre question qui lui était posée, le premier ministre a répondu: "Je ne sais pas si les nouvelles mesures vont influencer les prix de la Commission des Liqueurs. Je n'ai pas encore interrogé le président sur ce sujet".

Plantation de 40,000 arbres fruitiers

Québec, 7. (D.N.C.) — Le service de l'horticulture, qui dirige M. J.-H. Lavoie, poursuivra encore sa politique de culture fruitière.

L'inspecteur de cette section du service de l'horticulture, M. Maurice Talbot, nous apprend ce matin que 40,000 arbres fruitiers allaient être plantés au cours de la prochaine saison. Sur ce nombre, il a quelques centaines de cerisiers et pruniers, tous les autres arbres sont des pommiers qui seront plantés dans la plupart dans la région de Montréal et des cantons de l'Est, régions particulièrement propices pour les variétés exigées par le marché: la McIntosh, la Fameuse et la Melba.

Le gouvernement, depuis quelques années surtout, encourage fortement nos gens à se lancer dans la culture de la pomme. Notre marché est envahi par la pomme étrangère parce que nous n'en produisons pas suffisamment. Le service de l'horticulture facilite l'achat des arbres, en surveille la plantation et défraie une partie des déboursés à faire pour transport, etc.

Au cours de l'année dernière seulement la superficie de nos pommeraies commerciales s'est accrue d'environ 700 acres.

La Chine est à la veille d'une guerre civile

Changhai, 7. (S.P.A.) — Il semble que la Chine doive connaître une nouvelle guerre civile. On dit que le général Han Fou Chou, l'un des généraux du Nord qui est déjà maître de Chantoung, a jeté le gant au gouvernement de Nankin. Le général aurait informé Chiang Kai Shek qu'il ne soumettait plus au gouvernement de Nankin et qu'il désirait l'indépendance de Chantoung, mais il n'est pas encore entré en campagne. Le général Han serait à la tête de 70,000 soldats bien armés.

Vers Pernambuco

Fernando do Noronha, Brésil, 7. (S.P.A.) — Le "Graf Zepelin" a survolé ce matin l'île de Fernando do Noronha en route pour Pernambuco. C'est la deuxième fois que le dirigeable fait le voyage de Friedrichshafen à Pernambuco cette année.

L'enquête de la S.D.N. en Chine

Le communisme et la protection contre les inondations — Gouvernements soviétiques provisoires

Hankow, Chine, 7 (S.P.A.) — C'est la question du communisme et celle de la protection contre les inondations qui ont le plus intéressé les membres de la commission d'enquête de la Société des Nations lors de leur passage ici.

Ils ont vu des avions militaires chinois survoler la ville pour se rendre au front à 40 milles à l'ouest de la ville car on dit qu'ils préparent actuellement une attaque contre Hankow. "Les membres de la commission n'ont pas établi de contact plus intime avec les "rouges". On évalue à 60,000 le nombre des communistes dans la province du Houpeh. Le groupe le plus puissant est sous le commandement du général Ho Lung qui est craint par toute la Chine, et qui s'est établi à l'ouest de Hankow. Il fut longtemps membre du Kouo Min Tang, mais il s'en est séparé et il nourrit un vif ressentiment contre le général Chiang Kai Shek. Il y a longtemps que ses troupes inspirent des inquiétudes au gouvernement. Elles sont bien fournies d'armes et de munitions, mais elles manquent d'avions et d'artillerie. Le général "rouge" prétend qu'il ne pille pas les villages comme on l'a répété mais qu'il a simplement le moyen de payer ses troupes.

Les membres de la commission ont appris avec intérêt qu'il s'est établi des gouvernements soviétiques provisoires sur la frontière des provinces de Honan, d'Anhui et de Houpeh avec Chiliping comme capitale. D'après un citoyen chinois qui a été fait prisonnier et qui a réussi à s'échapper, les officiers et les aviateurs russes sont nombreux dans les camps "rouges". Le général Ho Lung nie le fait.

Au Sénat américain

Proposition de nouveaux droits douaniers — L'impôt successoral

Washington, 7 (S.P.A.) — Une demi-douzaine de propositions d'incorporer des droits douaniers au projet de loi destiné à remédier au déficit budgétaire viennent d'amorcer d'après débats au Sénat.

Le comité des finances a rejeté une motion pour empêcher d'incorporer au projet de nouveaux impôts sur les importations. Les sénateurs démocrates Walsh, du Massachusetts, et Tydings, du Maryland, ont promptement commencé une campagne pour mobiliser une majorité contre l'imposition de ces droits.

On sait que la Chambre des représentants a incorporé au projet des tarifs sur l'huile et le charbon. Des sénateurs proposent des droits vus.

L'administration n'entend pas se mêler de la question, qui pourrait bien amener un long et dur débat sur le projet tout entier. Dans un discours en faveur du projet, le secrétaire du trésor, M. Mills, a causé de l'impôt au comité des finances en déclarant qu'il préconise le maintien de l'impôt successoral comme source permanente de recettes pour l'Etat fédéral.

La "Navy League" dénonce M. Hoover

Washington, 7 (S.P.A.) — La "Navy League" publie une nouvelle dénonciation de la politique navale du président Hoover. Elle accuse M. Hoover de négliger la marine et d'attribuer à tort aux armements la forte majoration apportée aux impôts en ces dernières années.

La "Navy League" affirme que M. Hoover n'a pratiquement rien fait pour remplacer les vaisseaux vieillissants. Alors que le feu couve en Europe et que l'Asie est en flammes, le président soutient que les Etats-Unis ne sont pas en mesure de prendre des mesures modérées pour porter la puissance de leur flotte aux limites prévues par le traité, dit la ligue.

On sait qu'en octobre dernier, le président de la "Navy League", M. William Gardiner, a accusé M. Hoover de manifester "une ignorance abyssale" des choses de la marine. Cela a causé une controverse, qu'une commission spéciale, nommée par M. Hoover, a terminée en se prononçant en faveur du président et en taxant la ligue d'ineptitude et d'erreur dans ses assertions.

Comme celle d'octobre, la nouvelle dénonciation porte la signature de M. Gardiner. Elle est contenue dans un pamphlet de 17 pages, intitulé "Le déficit du Trésor et un traité naval".

Démision du comte Uchida

Tokio, 7 (S.P.A.) — Le comte Yasuya Uchida, président du chemin de fer de la Mandchourie du sud, poste qui confère la direction de toutes les entreprises japonaises en Mandchourie, a télégraphié aujourd'hui sa démission à Tokio. C'est du moins ce que prétend le correspondant de l'agence Renzo à Dairen où se trouve maintenant le comte. Dans les milieux officiels, on a dit qu'il avait été jusqu'ici impossible de faire confirmer la nouvelle, mais on croit que le gouvernement acceptera la démission.

Mgr Edouard Michaud

Le vicaire apostolique de Tabora est nommé coadjuteur avec future succession du vicariat apostolique de l'Ouganda

L'Agence Fides annonce qu'en vertu d'un décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Mgr Edouard Michaud, des Pères Blancs, vicaire apostolique de Tabora, dans le Tanganyika, est nommé coadjuteur avec future succession du vicariat apostolique de l'Ouganda (Afrique orientale anglaise).

Mgr Michaud est canadien. Il est né à Ste-Anne-de-Bellevue, Québec, le 14 septembre 1884. Il fut ordonné prêtre à Carthage en 1911, nommé évêque titulaire de Zabi et vicaire apostolique de Tabora le 17 novembre 1928. Il fut sacré le 3 mars 1929.

Le prix des liqueurs en Ontario

Augmentation prévue à la suite de la hausse de la taxe des ventes et de la taxe d'accise

Toronto, 7 (S.P.C.) — Le "Mail and Empire", de Toronto, annonce aujourd'hui que les détenteurs de permis devront payer plus cher pour les liqueurs alcooliques, et plus particulièrement pour les liqueurs importées, à cause de l'augmentation de la taxe des ventes et de la taxe d'accise que comporte le budget de M. E. N. Rhodes. On sait que la taxe des ventes et la taxe d'accise ont été toutes deux augmentées de 2%. Dans le cas des produits domestiques, il y a l'augmentation de 2% de la taxe des ventes, mais la taxe d'accise reste la même.

Le "Mail" ajoute qu'il ne semble pas que la régie des liqueurs ontariennes doive avoir recours à une taxe du timbre comme le gouvernement de Québec. Elle augmenterait tout simplement ses prix dont elle publierait bientôt une nouvelle liste.

M. Squires ne veut pas démissionner

On s'attend à ce qu'il demande la dissolution du parlement et fasse de nouvelles élections — Le gouverneur Middleton nomme une commission d'enquête sur l'émeute de mardi

Saint-Jean, Terre-Neuve, 7 (S.P.C.) — Le gouverneur sir John Middleton a annoncé ce matin qu'une commission royale serait nommée aussi vite que possible pour enquêter sur "ce qui s'est passé à la Colonial Building", mardi. La commission aura les pouvoirs de forcer des témoins à comparaître et à dire tout ce qu'ils savent de l'émeute qui s'est produite pendant une séance de l'Assemblée et qui a forcé le premier ministre à s'enfuir de la ville. Le gouverneur a publié une autre déclaration où il remercie les vétérans et tous ceux qui ont contribué à maintenir l'ordre. On dit que le premier ministre, sir Richard Squires, n'a pas voulu se rendre à l'avis de plusieurs de ses ministres et démissionner. On s'attend à ce qu'il demande la dissolution et qu'il fasse de nouvelles élections.

M. Squires ne démissionnera pas

Saint-Jean, Terre-Neuve, 7 (S.P.C.) — A une heure et après-midi, le premier ministre Squires a déclaré à des correspondants de journaux qu'il n'a "absolument pas l'intention de démissionner".

Elections chez les étudiants

La Société Saint-Vincent de Paul des étudiants de l'Université de Montréal a procédé à l'élection de ses nouveaux officiers pour l'année 1932-33 et le résultat est le suivant: Bertrand Tremblay, E.E.H.E., président; Rodrigue Théoret, E.E., vice-président; Gérard Fillion, E.E.D., trésorier; Charles Mesan, E.E.P., secrétaire archiviste; Pierre Asselin, E.E.H.E., secrétaire correspondant.

Les nouveaux officiers de l'Association athlétique de l'Université de Montréal, pour l'année 1932-33, sont les suivants: J.-P. Legault, E.E.M., président; Maurice Nantel, E.E.P., vice-président; Marcel Marier, E.E.C.D., secrétaire; Z.-P. Roy, E.E.H.E., trésorier; Roland Longtin, E.E.M., secrétaire archiviste; Gérard Morin, E.E.C.D., publiciste; Roméo Poupard, E.E.C.D., organisateur des jeux.

Dévastation en Roumanie

Bucarest, Roumanie, 7 (S.P.A.) — On compte cinquante morts sans compter tous ceux qui manquent encore à l'appel à la suite des dévastatrices inondations qui ont dévasté les vallées de la Roumanie. Les transports sont paralysés et quarante sections de rail ont été emportées par l'eau. Des quartiers tout entiers ont été détruits dans certaines villes. La ville de Soroca, sur le Danestier, près de la frontière, ne serait plus que ruines.

Le clergé catholique

Il y a présentement 55 cardinaux et 1,609 archevêques et évêques

Cité Vaticane, 7 (S.P.A.) — Mgr Ottaviani, sous-secrétaire d'Etat, a offert au Souverain Pontife aujourd'hui l'annuaire pontifical de 1932. D'après cet annuaire, il y a présentement 55 cardinaux et 1,609 archevêques et évêques. Voici le nombre des archevêques et évêques dans chacune des parties du monde: Europe, 673; Amérique, 445; Asie, 277; Afrique, 140; Océanie, 74.

Les Etats-Unis comptent 109 archevêques et évêques. Le Canada en compte 74, le Mexique, 34; l'Argentine, 10; la Bolivie, 11; le Brésil, 74; le Chili, 13; la Colombie, 27.

En Allemagne

Les troupes hitlériennes se rassembleront de nouveau dimanche, jour du second scrutin de l'élection présidentielle

Munich, 7. (S.P.A.) — D'après leur commandant, Ernst Roehm, les troupes de choc d'Hitler se rassembleront de nouveau dimanche prochain, jour du second scrutin de l'élection présidentielle.

Roehm affirme que pour le scrutin du 13 mars, il avait ordonné la mobilisation de ses troupes au vu et au su du ministère de l'intérieur et qu'il les rassemblera de nouveau parce qu'elles sont employées à la distribution de tracts électoraux. Il affirme aussi que les accusations d'espionnage lancées par le ministre de l'intérieur de la Prusse, M. Severing, sont fausses et reposent en partie sur des documents contrefaits.

Venizelos écrit à Tardieu

Athènes, 7. (S.P.A.) — Le premier ministre Venizelos a écrit au premier ministre de France, M. Tardieu, et au secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de Grande-Bretagne, sir John Simon, pour signaler l'urgence d'une aide financière à la Grèce et de l'acceptation complète des propositions grecques au conseil de la Société des Nations.

Pour avoir assailli un huissier

Devant le magistrat Lacroix ce matin comparait Raoul Lahaie, 2061, rue Wolfe, sous une accusation de lésions. D'après la preuve faite devant le magistrat, Lahaie aurait assailli un huissier, M. Champagne, alors que celui-ci était dans l'exercice de ses fonctions. Muni des papiers légaux nécessaires, l'huissier Champagne s'était rendu à la résidence de l'accusé pour pratiquer une saisie-revendication. Lahaie s'est objecté et pour empêcher qu'on ne saisisse certains meubles, il s'est armé d'une barre de fer pour chasser l'huissier et ses aides. Ceux-ci ont dû employer la violence avec ce résultat que l'accusé a lui-même été blessé au cours de la bagarre.

Toute cette scène s'est déroulée le 29 mars, vers cinq heures de l'après-midi. Le magistrat a jugé qu'il avait une preuve suffisante pour envoyer l'accusé subir son examen volontaire le 13 avril.

Un engin de guerre d'une puissance formidable

Washington, 7 (S.P.A.) — Le sénateur Frazier (démocrate), du Dakota nord, propose l'institution d'une commission secrète pour étudier un engin de guerre qui aurait une puissance formidable de destruction. Le but de l'institution de cette commission secrète serait d'empêcher quelque puissance étrangère d'entrer en possession du nouvel engin.

L'inventeur de la nouvelle arme est M. P. Barlow, de Stamford, Connecticut, qui a déjà inventé divers appareils de bombardement. Barlow prétend que son nouvel engin permettrait de détruire, par explosion ou incendie, des villes ou des troupes à plus d'un millier de milles de distance et qu'il est d'un maniement facile.

M. Ferguson rend témoignage

M. Howard Ferguson, haut commissaire canadien à Londres, a été interrogé ce matin dans la cause de Neely contre le Pacifique Canadien. C'est une action en dommages au montant de \$50,000, relativement à des transactions de terrains pour la construction de l'hôtel Royal York, à Toronto. Comme M. Ferguson n'est que de passage au pays il a été interrogé hors de Cour, après avoir été assermenté devant M. le juge Boyer, qui siègeait ce matin en Cour de pratique.

Adresses-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241*).

La conférence de Londres

L'admission de la Bulgarie dans une confédération danubienne — Une conférence des pays danubiens

Londres, 7. (S.P.A.) — Des divergences d'opinion sur deux points se manifestent aujourd'hui à la conférence de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. Néanmoins, les délégués continuent de conférer dans un esprit très amical et ont exprimé l'espoir de s'entendre. L'un des points de divergence est la question de l'admission de la Bulgarie dans une confédération danubienne. L'Italie et l'Allemagne désirent l'admission de la Bulgarie. La Grande-Bretagne et la France, mais surtout la France, s'y opposent.

L'autre point oppose aussi l'Italie et l'Allemagne à la France et à la Grande-Bretagne. C'est la question d'une conférence de ces quatre puissances avec les pays danubiens. Il paraît que la Grande-Bretagne et la France veulent que les pays danubiens confèrent seuls. La conférence a commencé l'étude de plusieurs projets et rapports relatifs à la question des garanties d'emprunts et de préférences tarifaires entre les pays danubiens.

(Dernière heure)

Londres, 7. (S.P.A.) — Les représentants de la France et de l'Italie n'ont pas réussi à s'entendre tout à fait, ce matin, et ils ont ajourné une séance plénière qui devait avoir lieu cet après-midi. Des entretiens entre les chefs des délégations — le premier ministre Ramsay MacDonald, M. Pierre Flaudin, de France, M. Dino Grandi, d'Italie, et M. B. W. de Buelow, d'Allemagne — remplaceront cette séance plénière.

Sir George Perly est à Londres

Londres, 7 (S.P.C.) — Sir George Perly, chef de la délégation canadienne à la conférence de désarmement, retournera à Genève dimanche. Il est à Londres depuis quelques jours, au cours desquels Sa Majesté lui a accordé une audience.

En contact avec les ravisseurs

Norfolk, Virginie, 7 (S.P.A.) — L'un des négociateurs du colonel Lindbergh, le contre-amiral John Hughes Curtis, annonce qu'on est en contact avec les ravisseurs du petit Lindbergh et que l'enfant est en bonne santé.

EN BOURSE LOCALE

Légères reculs

Plusieurs titres ont fléchi de quelques fractions ce matin. Le marché était peu actif. Bell Telephone a reculé de 1 1/2 à 98 1/2 et Steel of Canada 1 à 17 1/2, ce dernier étant ex-dividende au montant de 43 sous.

Brazilian a reculé de 1/4 à 10 1/2, Pacific Canadian de 1-4 à 14. Mc Coll de 3-4 à 7, Nickel de 3-8 à 7 1/4. Canada Cement and Smelting se sont avancés légèrement.

A WALL STREET

Certains baissiers se couvrent

New-York, 7 — Les cours se sont avancés assez rapidement au commencement de la séance, alors qu'un certain nombre de baissiers, constatant que le mouvement de liquidation paraissait passé, ont décidé de se couvrir. Mais les avances ont été en partie effacées lorsque les baissiers ont cessé leurs achats.

American Can a été particulièrement lourd et a reculé de 2 points à un nouveau bas depuis 1927. Après la première demi-heure, les utilités publiques ont été faibles, Public Service et Detroit Edison reculant chacun de 2 points. Les autres titres du même groupe ont fléchi de quelques fractions.

Au nombre des autres titres qui ont perdu leurs avances initiales s'étendant à 2 points dans certains cas on remarque Santa Fe, Allied Chemical, N.Y. Central, North American, Liggett and Myers, et Woolworth.

U. S. Steel a touché un nouveau bas à 34 1/2, a fait un point puis a de nouveau reculé. American Telephone est bien supporté, avançant de près de 2 points.

Le marché des changes

Cote des devises étrangères fournies par la maison L.-G. Beaulieu et Cie, banquiers et agents de change:
Cours moyens le 7 avril 1932
Montréal
Angleterre, 1 ster. 84.86-2-3 84.20
France, franc 0.391 1/2 0.437
Belgique, belga 1.390 1.551
Italie, lire 1.930 0.572
Suisse, franc 1.930 2.158
Hollande, florin 4.020 2.495
Espagne, peseta 1.930 0.440
Suède, couronne 2.680 2.343
Norvège, couronne 2.680 2.343
Danemark, couron. 2.680 2.343
Brésil, milreis 3.200 0.710
Etats-Unis, dollar 10 1/4 10 1/4
Allemagne, r. marks 2.380 2.634

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Jeudi, le 7 avril

Demi-heure universitaire

M. l'abbé Hervé Nadeau, du Collège de Montréal, sera le conférencier littéraire à la demi-heure universitaire de 4 h. 30, poste CKAC. Quelques élèves de ce collège participeront aussi à cette émission.

Inauguration ce soir à 6 heures d'un échange d'émissions internationales entre l'Amérique et la Grande-Bretagne. Le programme sera irradié de New-York à Londres et aura trait à la vie scolaire américaine et à la vie scolaire anglaise. Poste WABC en Amérique et probablement CKAC.

Musique nègre sud-africaine à 6 heures, poste WLWL avec le concours du trio Castleton.

Joseph I. France, sénateur américain du Maryland de 1917 à 1923 et actuellement aspirant-candidat à la présidence dans le parti républicain, parlera à 6 heures 45, poste WABC, du chômage et autres questions électorales.

Mme Lowell Thomas, épouse de l'écrivain et voyageur Lowell Thomas, accordera une entrevue à 8 heures à Allie Lowe Miles, journaliste. Willard C. Amison, ténor chantera. Orchestre sous la direction de F. Ventre.

Discours de S. E. le gouverneur général du Canada à 9 heures 15, poste CKAC, au dîner de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie.

Barlow et Seidel présenteront à 11 heures les pièces suivantes au poste WABC: Deuxième et troisième mouvements du Concerto pour violon et violoncelle de Brahms, par Seidel, Giskin et l'orchestre; Danse slave, de Dvorak, par l'orchestre; Menuet en mi bémol majeur, de Beethoven, par Seidel accompagné au piano par H. Jaffé; Marche des enfants, de Grainger, par l'orchestre.

Musique plus légère à la même heure à WJZ sous la direction de Ludwig Laurier.

Vendredi, le 8 avril

Demi-heure universitaire

A 5 heures, poste CKAC, la Commission des écoles catholiques de Montréal aura charge du programme universitaire, confié à la direction personnelle de M. René Guénette, rédacteur de l'École Canadienne. Détails: 1. Invocation à Isis, Mozart. L'Alliance catholique des instituteurs de Montréal, sous la direction de M. Charles Denhez; soliste, M. F. Demers; au piano, M. R. Laberge. 2. La jeune veuve, La Fontaine. M. Roland Juneau, professeur à l'école du Plateau. 3. La Belle au bois dormant, Fourdrain. M. Emile Girardin, principal de l'école Olier. 4. L'enfant et ses poètes. Extrait d'une causerie par Madame J. L. Audet, démonstration par Mlle André Sarrazin et Colette Fortier. 5. Tandis que tout sommeille, Gretry. M. Emile Girardin. 6. Madeleine, Werner. Chœur à quatre voix.

L'Heure provinciale

Le programme comprendra une causerie littéraire et une opérette de Georges Van Parys. Détails: 1. Causerie: "Notre personnalité littéraire". M. Ubald Paquin. 2. "Voilà le Printemps!" Opérette en 1 acte. Paroles de Fernand Beissier et Louis Hennevé. Musique de Georges Van Parys. Personnages: Huguette, Mlle Fabiola Poirier; Napoléon, M. J. Fournier de Bellevue. a) Introduction, Orchestre; b) Couplets de Huguette: "Si l'on savait"; c) Couplets de Napoléon: "Voilà le Printemps"; d) "L'amour, ah, qu'est drôle!"; e) Valse chantée: "Dire qu'on aime!"; f) "Duetto", Napoléon et Huguette; g) "Petit à petit l'oiseau fait son nid"; h) Final. Orchestre sous la direction de M. Albert Roberval.

—Programme spéciale pour les

dames, à 9 h. 30, poste WABC, mettant en vedette Lean Belasco, chef d'orchestre, Tito Guizar, ténor.

A 10 h. 45, poste WABC, discours par le gouverneur Albert C. Ritchie, du Maryland. Il parlera à un dîner commémorant le débarquement de colons anglais au Maryland en 1634.

A 11 heures, poste WABC, Howard Barlow présentera les pièces suivantes: Ouverture de Rheni, de Wagner; Finale de la symphonie de Jupiter, de Mozart; Dernière aubade, de Lacombe; Invitation à la danse, de Weber; Danse des mirtilons, de Tchaikowsky.

Musique plus légère sous la direction de Ludwig Laurier à la même heure, à WJZ.

Aifred AYOTTE

Postes locaux

JEUDI, LE 7 AVRIL

4.30 Clôture de la Bourse.
4.30 Orchestre du Ritz-Carlton.
5.00 Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.
5.30 Le professeur et le major.
5.55 Dernières nouvelles. Température.
6.00 Chanson. Bossert C. B. S.
6.30 Disques.
8.00 Comédie.
8.30 Naant et musique.
9.15 Banquet de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie.
10.00 Chant et musique.
10.30 Chanson.
11.05 Orchestre de danse.
11.15 Orgue.
11.30 Orchestre du Mont-Royal.

VENDREDI, LE 8 AVRIL

7.30 Le réveil.
7.45 Culture physique.
8.00 L'heure du déjeuner.
8.45 Chanson. CBS.
9.00 Little Jack Little.
9.00 Disques.
9.30 Tony's Scrap Book.
9.45 Ballade.
10.00 Mlle Victoria.
10.15 Mélodies populaires.
10.30 Ouverture de la Bourse.
10.45 Disques.
11.00 Poèmes symphoniques.
11.30 Le bien-être des enfants.
11.40 Mlle Blanche Archambault, soprano.
11.45 Mlle Alice Ste-Marie, pianiste.
12.30 Cote de la Bourse.
12.45 E. T. Dickson, organiste.
1.00 Orch. de concert du Royal York.
1.15 Mélodies.
2.30 Conseil national d'éducation.
2.45 Permutation de la Bourse de Montréal et de New-York.
4.00 Le Conservatoire national de musique.
4.30 Orch. du Ritz-Carlton.
4.45 Disques.
5.00 Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.
5.30 Orch. de Dornberger.
5.55 Nouvelles, température, sommaire.
6.00 Disques.
7.30 Orch. du Ritz-Carlton.
8.00 L'heure provinciale.
9.00 Orch. du Ritz-Carlton.
9.15 Chant et musique.
11.00 Nouvelles.
11.05 Orch. de danse.
11.15 Orgue.
11.30 Danse au Windsor.
12.00 Nouvelles au Nord.

CFCE

8.30 Chœur. NBC.
8.00 Quatuor mixte. NBC.
9.15 Refrains favoris.
9.45 Programme nègre. NBC.
10.00 Heures des dames. NBC.
10.30 Disques.
11.00 Critique musicale Damrosch. NBC.
12.00 Disques.
1.00 Cote de la Bourse.
1.30 Orch. Spencer.
2.00 Disques variés.
5.45 Orch. NBC.
6.45 Bourse.
7.00 Dialogue nègre. NBC.
7.15 Série de programmes commerciaux.
8.30 Programme de CKAC.
8.00 Orch. et chœur. NBC.
10.00 Le petit Forum.
10.30 Revue d'actualité.
11.05 Chant et musique.
11.30 Franklin Legee, organiste.
11.30 Charles Dornberger.

Longueur d'ondes en mètres et nombre de kilocycles des postes ci-haut mentionnés:

Postes	Mètres	Kilocycles
CKAC	411	730
CFCE	291.3	1030
WEAF	454.3	660
WJZ	894.5	760
WABC	348.6	860
WGY	379.5	790
WLWL	272.5	1100
WTIC	282.8	1060

Appleton fait des aveux

Sherbrooke, 7 — Les détectives Guyon et Fouchereau, de la police provinciale, ont obtenu des aveux de ce jeune émigré anglais, Frederick Appleton, 28 ans, qui a été arrêté vers 11 heures mardi soir dans un hôtel de Sherbrooke à la suite de l'assassinat de M. Albéric Couture, garagiste au village de Milby. D'après les détectives, Appleton aurait avoué avoir frappé la victime sur la tête avec une clef anglaise à la suite d'une querelle sur une question d'argent. Il s'est ensuite enfui en emportant \$85, que Couture avait dans un gousset de son pantalon. Il a marché jusqu'à Lennoxville et là il a pris un taxi pour se faire conduire à Sherbrooke. C'est là qu'il fut arrêté par la police locale.

Le coroner tiendra une enquête aujourd'hui dans la maison même où le crime a été commis à Milby.

La charte de Montréal

LES CHANGEMENTS QUE PRÉCONISE M. CHARLES DUQUETTE.

M. Charles Duquette, ancien maire de Montréal, a déclaré hier, à une réunion de la Chambre de Commerce, qu'il continue à préconiser les changements à la charte de Montréal, suggérés il y a quelques mois.

Voici quels sont ces changements: donner au maire de Montréal, ses anciens pouvoirs avec droit de veto; réduire le nombre des échevins à 14 ou 15; en faire les administrateurs de la ville au

L'enquête sur la radiophonie

L'"Ontario Radio League" s'oppose à l'étatisation — Projet d'étatisation partielle

Ottawa, 7 (S.P.C.) — L'"Ontario Radio League", organisée au début de la présente année, s'oppose à l'étatisation de la radio, a dit M. G. G. Plaxton, au comité parlementaire d'enquête sur la radio. Cette association préconise la suppression en Ontario des postes émetteurs faibles et leur remplacement par six postes d'au moins 5,000 watts (un à Ottawa, deux à Toronto, un à North-Bay, un à Windsor et un à Fort-William). Selon l'association, l'autorité de l'Etat en matière de radio devrait rester ce qu'elle est. Cependant le gouvernement pourrait s'adjoindre un comité préconise entre autres choses l'augmentation des permis de réception, la limitation des bénéfices des postes émetteurs à 10 pour cent des capitaux utilisés dans l'entreprise.

Interrogé par M. W. D. Euler (libéral), député de Waterloo-nord, M. Plaxton a expliqué que l'"Ontario Radio League" a été organisée par dix hommes, mais qu'il n'avait pas "la liberté" de révéler les noms de ces fondateurs. Il a promis toutefois de les faire connaître. L'association a recruté 50,000 membres, après avoir distribué une circulaire où elle affirmait que l'étatisation de la radio coûterait au pays \$15,000,000 et porterait le prix des émissions de réception à \$30. Le témoin a avoué à M. Euler que ces chiffres ont pu contribuer au recrutement d'une partie des 50,000 membres.

A la demande de M. Plaxton, Mme M. J. Benson, qui a été nommée opposée à l'étatisation.

M. W. Grant, directeur du poste CFCE de Calgary, a expliqué au comité un projet comportant une étatisation partielle.

Pour conserver l'hôtel Viger.

La section Mont-Royal de l'A.C.V. adressait dernièrement à M. Beatty, président du Pacifique Canadien, la lettre suivante en faveur de la conservation de l'hôtel Viger:

"Monsieur le président,

"L'Association catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, section Mont-Royal, Montréal, a été heureuse de lire dans les journaux la décision qu'a prise votre chemin de fer de laisser ouverte la gare Viger et, pour quelque temps encore au moins, l'hôtel Place-Viger, sise à côté de la gare.

"Nos voyageurs de commerce, répondant au désir de maints confrères du dehors rencontrés sur la route, désirent vous prier de garder cet hôtel de façon permanente, car sa disparition causerait un tort considérable à la gare elle-même, nous en sommes convaincus.

"Dans l'espoir que vous accueillerez favorablement notre demande, nous demeurons,

Vos très dévoués,

A.C.V. DU CANADA,
Section Mont-Royal, Montréal
Par Lévis LORRAIN,
Chef du secrétariat."

Excursions du C. N.

M. C. W. Johnston, gérant général du service des voyageurs du Canadien National, annonce que des excursions de fin de semaine à prix réduits seront faites entre Détroit, Windsor et Toronto, le 9 avril prochain, et entre Ottawa, Toronto et les chutes Niagara, le 16 avril prochain. Ces excursions sont du genre de celles qui ont été faites entre Montréal et Ottawa et entre Montréal et Québec alors que plus de 10,000 personnes ont profité de tarifs spéciaux consentis par le Canadien National pour voyager entre ces villes en fin de semaine.

Les voyageurs de Détroit et de Windsor qui profiteront des tarifs spéciaux consentis par le Canadien National pour le voyage à Toronto le 9 avril prochain quitteront cette ville dans des wagons spéciaux quelques minutes après midi. La course à Toronto se fera en cinq heures et quinze minutes. Le billet de retour sera valable jusqu'au dimanche le 10 avril dans tous les trains quittant Toronto.

Des tarifs spéciaux seront aussi consentis aux personnes désirant faire un voyage à la fin de semaine du 16 avril entre Ottawa-Toronto et les chutes Niagara. Les billets seront valables dans les trains quittant Ottawa le samedi, à l'aller, et dans les trains quittant les chutes Niagara et Toronto jusqu'à minuit dimanche soir, au retour.

Le Canadien National a pris les mesures nécessaires pour le confort des voyageurs, qui auront dans les trains chacun leur siège et pourront jouir ainsi de leur voyage en fin de semaine soit à Toronto, soit aux chutes Niagara.

La fermeture des bureaux de placement

Québec, 7 — Tous les bureaux de placement non prévus par la nouvelle loi adoptée à la dernière session doivent fermer leurs portes après le 1er mai prochain.

A part le gouvernement, seules les organisations religieuses qui veulent obtenir de l'emploi pour leurs adeptes ou protégés, les unions ouvrières, les unions ou organisations de charité ou de bien-être social et les patrons qui veulent embaucher leurs propres employés seulement, pourront tenir des bureaux de placement.

Cours d'histoire du F. Bernard

Le dimanche, 10 avril, à 3 heures, sous les auspices de la Faculté des lettres, le F. Bernard donnera son cinquième cours public d'histoire de l'Acadie, sur "Les derniers travaux de l'abbé Lafrance". La salle des cours se trouve au numéro 1963, rue Rachel est, près Papineau. L'entrée est gratuite pour tous, dames et messieurs.

L'affaire de Terre-Neuve

M. Squires retourne à son bureau — M. Cashin adresse la parole à des manifestants, à Saint-Jean — Il les assure que justice sera faite

Saint-Jean, Terre-Neuve, 7. (S. P. C.) — Après s'être absenté de la capitale pendant 24 heures, le premier ministre est revenu hier soir. Il est arrivé en automobile et il s'est hâté de gagner son bureau en descendant de la voiture. Il ne semblait pas avoir trop souffert de la bagarre d'avant-hier, mais il avait quand même la joue droite meurtrie.

Une pluie torrentielle a facilité, hier, le rétablissement de l'ordre dans la ville. M. Peter Cashin a adressé la parole aux manifestants sur la fin de l'après-midi et il a réussi à les renvoyer paisiblement chez eux. La foule s'était rassemblée devant les magasins principaux de la rue des liqueurs et s'apprêtait à enfoncer les portes lorsque l'ex-ministre des finances et des douanes est arrivé sur les lieux.

Leur a déclaré que sir William Coaker se tenait en contact avec le premier ministre et que sir Richard Squires avait promis de démissionner ou de dissoudre l'Assemblée dans les 48 heures.

Le chef de l'opposition, M. F. C. Alderdice, a lancé une proclamation qui se lit comme suit:

"Concitoyens,

"Vous ne sauriez rien faire de bien par la force: vous ne feriez que rendre les choses pires.

"Je vous adresse cet appel afin que vous rentriez paisiblement chez vous. Mon parti et moi, nous userons de tous les moyens légaux qui sont à notre disposition pour obtenir d'ici quelques jours que vos demandes légitimes soient satisfaites.

Nous faisons tout en notre pouvoir pour assurer la démission du gouvernement. Rappelez-vous que personne ne doit violer la loi. Je vous assure que justice sera faite."

Décrets de la S. Congrégation Consistoriale

Rome (Agence Fides) — Par décrets de la S. Congrégation Consistoriale:

1o L'abbaye de Saint-Maurice d'Agave (Canton du Valais, Suisse), passe de la juridiction de la S. Congrégation de la Propagande à celle de la S. Congrégation Consistoriale (5 février 1932).

2o Est érigée la Préfecture Apostolique de l'Alto Orinoco (Venezuela), et confiée par la S. Congrégation de la Propagande aux Salésiens du Bienheureux Don Bosco. (5 février 1932).

La grammaire de l'Académie française

Paris, 7 — L'Académie française a publié une grammaire de 254 pages pour la langue française. L'ouvrage a été préparé par MM. Abel Hermant, Paul Valéry, Joseph Bédier et a été discuté et revu pendant les deux dernières années. Il est intitulé: "Grammaire de l'Académie Française".

L'Orphéon de Montréal

On y exécutera un groupe des compositions de Saint-Saëns, d'un caractère symphonique. Avec du folklore et quelques numéros d'un style plus léger cela fera des contrastes pour satisfaire tous les goûts. La soliste du concert sera Mme Blanche Archambault.

Plusieurs des 63 personnes libérées hier avant-midi après avoir été arrêtées sous l'accusation d'avoir tenté de personifier des électeurs au cours de l'élection de lundi, ont annoncé leur intention de poursuivre la ville pour "fausse arrestation". Les sous-officiers rapporteurs, qui avaient ordonné l'arrestation des prévenus, n'ont pas paru en Cour pour signer des plaintes en bonne et due forme. Les causes ont été renvoyées et les accusés ont pu retirer l'argent qu'ils avaient déposé pour la conservation de leur liberté provisoire.

On ne croit pas cependant que les personnes arrêtées, puis libérées, tentent d'instituer des procédures devant la Cour supérieure pour dommages. Elles ont été arrêtées par la police sur plainte si-

gnée par un sous-officier rapporteur qui, dans les circonstances, agissait comme juge de paix.

D'après un récent jugement du juge en chef Greenfield, un officier de police qui arrête une personne sur une dénonciation signée par un juge de paix ne s'expose pas lui-même à une action en dommages si l'arrestation a été faite légalement et par conséquent la ville de Montréal ne peut être tenue responsable de cet officier qui a fait un acte pour lequel il ne peut être tenu responsable.

D'après ce jugement, les personnes arrêtées ne pourraient réclamer des dommages de la ville devant la Cour supérieure parce que dans chaque cas l'officier qui a opéré l'arrestation l'a fait sur un ordre signé par un sous-officier rapporteur qui était un juge de paix.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CERCLE LEON XIII

Ce soir aura lieu, au Cercle Léon XIII, cercle d'étude des Syndicats catholiques, une soirée d'étude sociale très intéressante. La conférence sera donnée par M. l'abbé Jean Bertrand, aumônier général des Syndicats catholiques, sur la doctrine de l'encyclique Quadragesimo Anno du pape Pie XI. Tous les membres qui le désirent pourront exposer leurs vues à la suite de la conférence. Tous les membres des Syndicats catholiques et tous les ouvriers en général sont cordialement invités.

HARMONIE SYNDICALE

Ce soir, l'Harmonie syndicale continuera ses répétitions en vue du prochain concert.

EXECUTIF DU CONSEIL CENTRAL

Le comité exécutif du Conseil central aura ce soir, à 8 heures 30, son assemblée ordinaire dans l'édifice des Syndicats catholiques.

Le terminus des autobus

LES VOYAGEURS DE COMMERCE DEMANDENT SON ETABLISSEMENT DEFINITIF DANS L'EST

La section Mont-Royal de l'A.C.V. du Canada nous communique copie d'une lettre, qu'elle a récemment adressée à la Provincial Transport Company:

"Messieurs,

"Notre Association de voyageurs de commerce, section Mont-Royal, Montréal, désire réclamer à son tour l'établissement dans l'est de la métropole de la gare terminus de votre importante compagnie.

"Les raisons qui militent en faveur de cette demande sont nombreuses. Elles vous ont été, croyons-nous, amplement exposées, même par la voix des journaux, particulièrement du Devoir. C'est pourquoi nous nous contentons d'enregistrer auprès de vous la préférence que nous donnons à l'établissement dans l'est de votre gare centrale d'autobus. Nous vous prions aussi de rendre définitive cette décision que vous semblez avoir récemment prise.

"Nous nous souvenons, Vos très dévoués,

A.C.V. DU CANADA,
Section Mont-Royal, Montréal
Par Lévis LORRAIN,
Chef du secrétariat."

Pour fausse arrestation

Plusieurs des 63 personnes libérées hier avant-midi après avoir été arrêtées sous l'accusation d'avoir tenté de personifier des électeurs au cours de l'élection de lundi, ont annoncé leur intention de poursuivre la ville pour "fausse arrestation". Les sous-officiers rapporteurs, qui avaient ordonné l'arrestation des prévenus, n'ont pas paru en Cour pour signer des plaintes en bonne et due forme. Les causes ont été renvoyées et les accusés ont pu retirer l'argent qu'ils avaient déposé pour la conservation de leur liberté provisoire.

On ne croit pas cependant que les personnes arrêtées, puis libérées, tentent d'instituer des procédures devant la Cour supérieure pour dommages. Elles ont été arrêtées par la police sur plainte si-

gnée par un sous-officier rapporteur qui, dans les circonstances, agissait comme juge de paix.

D'après un récent jugement du juge en chef Greenfield, un officier de police qui arrête une personne sur une dénonciation signée par un juge de paix ne s'expose pas lui-même à une action en dommages si l'arrestation a été faite légalement et par conséquent la ville de Montréal ne peut être tenue responsable de cet officier qui a fait un acte pour lequel il ne peut être tenu responsable.

D'après ce jugement, les personnes arrêtées ne pourraient réclamer des dommages de la ville devant la Cour supérieure parce que dans chaque cas l'officier qui a opéré l'arrestation l'a fait sur un ordre signé par un sous-officier rapporteur qui était un juge de paix.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CERCLE LEON XIII

Ce soir aura lieu, au Cercle Léon XIII, cercle d'étude des Syndicats catholiques, une soirée d'étude sociale très intéressante. La conférence sera donnée par M. l'abbé Jean Bertrand, aumônier général des Syndicats catholiques, sur la doctrine de l'encyclique Quadragesimo Anno du pape Pie XI. Tous les membres qui le désirent pourront exposer leurs vues à la suite de la conférence. Tous les membres des Syndicats catholiques et tous les ouvriers en général sont cordialement invités.

HARMONIE SYNDICALE

Ce soir, l'Harmonie syndicale continuera ses répétitions en vue du prochain concert.

EXECUTIF DU CONSEIL CENTRAL

Le comité exécutif du Conseil central aura ce soir, à 8 heures 30, son assemblée ordinaire dans l'édifice des Syndicats catholiques.



LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CERCLE LEON XIII

Ce soir aura lieu, au Cercle Léon XIII, cercle d'étude des Syndicats catholiques, une soirée d'étude sociale très intéressante. La conférence sera donnée par M. l'abbé Jean Bertrand, aumônier général des Syndicats catholiques, sur la doctrine de l'encyclique Quadragesimo Anno du pape Pie XI. Tous les membres qui le désirent pourront exposer leurs vues à la suite de la conférence. Tous les membres des Syndicats catholiques et tous les ouvriers en général sont cordialement invités.

HARMONIE SYNDICALE

Ce soir, l'Harmonie syndicale continuera ses répétitions en vue du prochain concert.

EXECUTIF DU CONSEIL CENTRAL

Le comité exécutif du Conseil central aura ce soir, à 8 heures 30, son assemblée ordinaire dans l'édifice des Syndicats catholiques.

Le terminus des autobus

LES VOYAGEURS DE COMMERCE DEMANDENT SON ETABLISSEMENT DEFINITIF DANS L'EST

La section Mont-Royal de l'A.C.V. du Canada nous communique copie d'une lettre, qu'elle a récemment adressée à la Provincial Transport Company:

"Messieurs,

"Notre Association de voyageurs de commerce, section Mont-Royal, Montréal, désire réclamer à son tour l'établissement dans l'est de la métropole de la gare terminus de votre importante compagnie.

"Les raisons qui militent en faveur de cette demande sont nombreuses. Elles vous ont été, croyons-nous, amplement exposées, même par la voix des journaux, particulièrement du Devoir. C'est pourquoi nous nous contentons d'enregistrer auprès de vous la préférence que nous donnons à l'établissement dans l'est de votre gare centrale d'autobus. Nous vous prions aussi de rendre définitive cette décision que vous semblez avoir récemment prise.

"Nous nous souvenons, Vos très dévoués,

A.C.V. DU CANADA,
Section Mont-Royal, Montréal
Par Lévis LORRAIN,
Chef du secrétariat."

Pour fausse arrestation

Plusieurs des 63 personnes libérées hier avant-midi après avoir été arrêtées sous l'accusation d'avoir tenté de personifier des électeurs au cours de l'élection de lundi, ont annoncé leur intention de poursuivre la ville pour "fausse arrestation". Les sous-officiers rapporteurs, qui avaient ordonné l'arrestation des prévenus, n'ont pas paru en Cour pour signer des plaintes en bonne et due forme. Les causes ont été renvoyées et les accusés ont pu retirer l'argent qu'ils avaient déposé pour la conservation de leur liberté provisoire.

On ne croit pas cependant que les personnes arrêtées, puis libérées, tentent d'instituer des procédures devant la Cour supérieure pour dommages. Elles ont été arrêtées par la police sur plainte si-

gnée par un sous-officier rapporteur qui, dans les circonstances, agissait comme juge de paix.

D'après un récent jugement du juge en chef Greenfield, un officier de police qui arrête une personne sur une dénonciation signée par un juge de paix ne s'expose pas lui-même à une action en dommages si l'arrestation a été faite légalement et par conséquent la ville de Montréal ne peut être tenue responsable de cet officier qui a fait un acte pour lequel il ne peut être tenu responsable.

D'après ce jugement, les personnes arrêtées ne pourraient réclamer des dommages de la ville devant la Cour supérieure parce que dans chaque cas l'officier qui a opéré l'arrestation l'a fait sur un ordre signé par un sous-officier rapporteur qui était un juge de paix.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CERCLE LEON XIII

Ce soir aura lieu, au Cercle Léon XIII, cercle d'étude des Syndicats catholiques, une soirée d'étude sociale très intéressante. La conférence sera donnée par M. l'abbé Jean Bertrand, aumônier général des Syndicats catholiques, sur la doctrine de l'encyclique Quadragesimo Anno du pape Pie XI. Tous les membres qui le désirent pourront exposer leurs vues à la suite de la conférence. Tous les membres des Syndicats catholiques et tous les ouvriers en général sont cordialement invités.

HARMONIE SYNDICALE

Ce soir, l'Harmonie syndicale continuera ses répétitions en vue du prochain concert.

EXECUTIF DU CONSEIL CENTRAL

Le comité exécutif du Conseil central aura ce soir, à 8 heures 30, son assemblée ordinaire dans l'édifice des Syndicats catholiques.

Le terminus des autobus

LES VOYAGEURS DE COMMERCE DEMANDENT SON ETABLISSEMENT DEFINITIF DANS L'EST

Le Page féminine

Robes et manteaux 1932

DETAILS NOUVEAUX — LES DRAPES — CONTRASTES DE TONS — LES REVERS DIRECTOIRES

Les modèles de cette saison nous montrent toute une floraison d'encolures claires qui sont infiniment séduisantes. La mode s'est emparée de ces détails qui agrémentent, transforment nos toilettes et sont le principal élément de leur diversité. Ces encolures presque toujours dégagées mettent en valeur l'attache du cou et font ressortir la grâce et le charme d'une fraîche carnation. Il faut donc en avoir un choix qui vous permettra de changer l'aspect de vos toilettes et de les renouveler dès qu'elles sont défraîchies, chose sur laquelle l'insiste car, mieux vaut ne pas en avoir que de porter une parure terne ou chiffonnée.

Si la note nouvelle nous est donnée par les parures rigides en piqué ou autres tissus empesés qui conviennent si bien à nos tailleurs et à nos petites robes classiques, nous gardons la préférence aux garnitures souples et fluides pour nos robes plus habillées; la féminité de ces toilettes veut des encolures sans sécheresse, leur variété et leur fantaisie égalent celles des manches. Les nouvelles collections nous donnent des cols, des gilets, des guimpes, des écharpes en lingerie, en George et en dentelle, des nœuds de toutes dimensions et en matières variées; George, crêpe de Chine, satin orneront nos robes et nos tailleurs de façon amusante et originale.

Rien n'est plus charmant que ces notes claires et c'est ainsi que nous voyons l'heureuse alliance de la correction jointe à beaucoup de fantaisie.

BEAUCOUP DE CORSAGE EN DEUX COULEURS

La mode aime à associer dans la même robe des teintes ou des matières très différentes et nous voyons souvent un corsage dont le large empiècement d'épaules et le haut de manches contrastent nettement avec les poignets et le reste de la robe. Cette tendance se remarque aussi bien dans les pulls-over de laine que dans les plus élégantes toilettes de 5 heures. Parfois les manches seules s'opposent au ton de la robe; c'est ainsi que vous verrez sur les plages et dans les villes d'eau des ensembles de couleur claire, blanc, rose dragée ou bleu pâle, accompagnés de manches longues ou courtes en crêpe de Chine vert épinard, bleu marine ou noir. Si l'opposition se trouve dans le corsage lui-même, c'est souvent un peu au-dessus de la taille et plus haut devant, que commence le tissu clair. Parfois, aussi, dans une seule teinte, c'est l'emploi de deux tissus, lainage et grosse guipure, satin et maille, Chine et dentelle de laine qui obtient cet effet.

DES EMPÍECTIONS VARIES ORIENTENT NOS ROBES PRINTANIÈRES

Parmi les toilettes de votre trousseau de printemps, vous voudrez certainement voir figurer une robe simple d'après-midi, une de ces petites robes à la fois correctes et élégantes, faciles à porter en toutes circonstances. Vous pourriez les confectionner en toutes sortes de tissus, lainages ou soieries, parfois les deux réunis selon le degré d'élégance que vous voudrez obtenir. Les détails de leurs coupes vous suggéreront d'ingénieuses idées pour transformer des toilettes de l'an dernier. La mode des empiècements, si en faveur cette saison, prête à toutes sortes de combinaisons qui renouvellent nos toilettes. Il en est qui s'inscrivent dans le corsage et se détachent pour former un volant sur le bras, d'autres viennent jusqu'à la taille et s'arrêtent à la coupe d'épaule; certains forment de larges dents qui se répètent sur la manche; parfois c'est une manche

LE BOLERO AMOVIBLE



Occupons nos loisirs

No 3309. — Couverture de bureau ou de voiture avec dentelle. Patron à tracer 25c, perfore 50c, au fer chaud 35c. Étampe sur coton fin toile 75c sur pure toile \$1.25. Oreiller patron à tracer 15c, perfore 40c, au fer chaud 35c. Étampe dessus et dessous sur coton fin toile 50c, sur pure toile \$1.

Coton M.F.A., meilleure marque française pour la broderie 45c.

Dentelle du tour garniture faite à la main en pur fil de toile, la verge 15c, grande ronds 21c chacun, petits ronds 12c chacun.

SPECIAL: couverture et oreiller étamés sur coton fin toile avec la dentelle et les appliques pour les garnir, seulement \$2.50.

No 3307-3307-bis. Jolis modèles pour bavettes. Chacune patron à tracer 15c, perfore 25c, au fer chaud 20c. Étampe sur bon coton fin toile, chacune 25c, sur pure toile 35c. Coton M.F.A. 12c.

No 3308. — Petit manteau court pour 6 mois à 2 ans. Patron à tracer 35c, perfore 50c, au fer chaud 35c. Étampe sur cachemire français pur laine suivant qualité \$3.98 ou \$4.98.

Chapeau, patron à tracer 15c, perfore 25c, au fer chaud 30c. Étampe sur cachemire français pur laine suivant qualité 50c ou 75c. Soie spéciale pour la broderie 30c.

*Revue mensuelle de broderie et musique 12c l'abonnement par an.

Coupon de patrons VENNAT

7 avril 1932

Ci-inclus

Nom

Adresse

pour patrons Nos

Adresser toutes commandes au "Devoir", 430 Notre-Dame est, Service des patrons, Montréal.

Le duc de Penthievre, cuisinier de ses pauvres

Le duc de Penthievre, beau-père de l'infortunée princesse de Lamballe, était d'une extrême bienfaisance. Aidé de l'aimable poète Florian, l'un de ses officiers et son ami, il consacrait son temps à la pratique de la charité. Sa fortune considérable était presque entièrement employée au soulagement des malheureux.

Un jour de brillante chasse en forêt de Rambouillet, le roi Louis XV fut surpris par l'orage. Les courtisans proposèrent d'aller demander l'hospitalité au duc de Penthievre. Quelle ne fut pas la surprise de ces galants seigneurs et de ces brillantes dames, en trouvant le duc, un tablier de cuisine autour de la taille, et tenant en main une cuiller de bois.

Sans se troubler, le duc conduisit le roi et sa suite dans une vaste cuisine, où de deux énormes marmites s'exhalait le parfum d'une excellente soupe.

Voilà, dit-il, le potage de mes pauvres et le ragout de mouton dont je les régalerai demain; j'interviens dans ces apprêts, car je désire que rien n'y manque.

Puis, le duc, aussi grand seigneur qu'il était homme charitable, enleva son tablier et se disposa à recevoir dignement son hôte royal, mais Louis XV déclara que lui et sa suite ne voulaient d'autres mets que ceux des pauvres. C'était un ordre, et les quelques rires provoqués par les paroles du roi expirèrent vite sur les lèvres de la bruyante jeunesse qui accompagnait le monarque.

La soupe aux choux et le ragout de mouton destinés aux vieillards de l'hospice du duc furent trouvés délicieux; grandes dames délicates et gentilshommes musqués mangèrent galement et de fort bon appétit.

Indiennes de Jouy

Les heureux possesseurs d'anciennes indiennes de Jouy savent certainement que le fondateur, en France, de l'industrie des toiles

peintes, fut le célèbre manufacturier Oberkampf; mais peut-être ignorent-ils les difficultés que le patient artisan eut à vaincre et la date à laquelle fut imprimée la première pièce de Jouy.

Oberkampf, né dans le marquisat de Brandebourg-Anspach, le 11 juin 1738, vint à Mulhouse à l'âge de dix-neuf ans, où il séjourna six mois comme graveur dans une grande fabrique, puis il se rendit à Paris où un sieur Coffin faisait appel aux ouvriers de bonne volonté pour fonder une fabrique d'impressions de toiles. Oberkampf resta dans cet établissement jusqu'à la fin de l'année 1759, époque à laquelle l'usine fut fermée par suite du manque de fonds.

Oberkampf songea alors à organiser lui-même un établissement d'impressions sur tissus; ses ressources pécuniaires étant nulles, il dut se contenter d'une installation plus que modeste. Sur les bords de la rivière des Gobelins, dans la vallée de Jouy, il trouva un local, mais quel local! Il était si petit, que le brave artisan était obligé d'installer, chaque soir, son matériel dans l'atelier, à côté de ses instruments de travail. C'est là que le 1er mai 1760 — date à retenir — il imprima sa première pièce; il avait dû faire lui-même ses dessins, ses gravures, ses couleurs, bref, pourvoir à tout. Sa joie fut immense.

L'année suivante, il imprimait 3,600 pièces d'indienne, avec le concours de son frère. Deux anciens compagnons d'atelier travaillaient également avec Oberkampf.

L'industriel fut naturalisé français en 1770. Le roi Louis XVI donna à l'établissement de Jouy le titre de Manufacture royale et accorda, en 1787, à son fondateur, des lettres de noblesse.

Retraites fermées

Retraites fermées à la Villa du T. S. Sacrement, 10 ave Bellevue, Sherbrooke, P. Q.: du 15 au 17 avril, pour jeunes filles; du 29 avril au 2 mai, pour jeunes filles; du 9 au 12 mai, pour dames. Prière d'envoyer son nom d'avance.

LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

'Tout frais des plantations'

Pour l'Aide à la Femme

Les besoins de secours se font de plus en plus sentir à l'Aide à la Femme, où les demandes abondent. De ce temps-ci, près de cent quarante femmes et enfants y sont abrités et nourris; l'espace ne manque pas encore, mais le mobilier pour tout ce monde est très insuffisant. Aussi serait-on reconnaissant à qui voudrait bien envoyer à ce refuge des tables et des chaises; le temps du déménagement approche et plusieurs profitent de cette occasion pour se débarrasser de leurs vieux meubles. Faites d'une pierre deux coups: en déblayant votre appartement, faites la charité à l'Aide à la Femme. Ce qui y manque le plus en ce moment, ce sont des tables et des chaises; on reçoit cependant toute autre offrande avec gratitude, en nature ou en espèces.

S'adresser à l'Aide à la Femme, 2480 rue Duvernay, tél. Wilbank 0765.

Le tirage de l'Oeuvre de St-Pierre-Apôtre

Le tirage de l'Oeuvre de St-Pierre-Apôtre a eu lieu mardi soir à la salle de la Bibliothèque St-Sulpice, sous la présidence de Mgr Lapierre, préfet apostolique de Szeplak. Le radio a été gagné par M. l'abbé Albert Henri, 2000 boul. St-Joseph est, Montréal; la bague avec diamant, par Mme Joseph Gagné, 2008, Hogan, Montréal; le coffret d'ivoire chinois, par Mlle E. Théoret, 301, de Montigny est; la montre de dame, par Sr Hermas-Marie, couvent de St-Lambert. M. Guy Tellier, 4120, Parc LaFontaine, Montréal, a gagné le prix de \$5; Mlle Fernande Blain, Laprairie, le prix de \$4; M. Gilbert Beaudet, 4006, Marlowe, le prix de \$3; M. Théophile Chausse, Crabtree Mills (Joliette), le prix de \$2; et Mlle Marie Bourbonnierre, 551, Ste-Catherine est, Montréal, le prix de \$1.

Ce soir, "Le Messie"

C'est ce soir que l'Association des Chanteurs de Montréal donne l'audition du "Messie" à l'Auditorium du Plateau, rue Panet, Parc LaFontaine, avec le concours de Mme Caro Lamoureux, Mlle Anna Malenfant, le Dr Paul Trépanier et M. Ulysse Paquin. L'Auditorium est d'un accès facile et la rue Panet qui traverse le parc, peut servir de stationnement à centaines d'automobiles. Le concert est sous la direction de M. Jean Goulet.

A St-Sauveur d'Outremont

Le 26 avril, le Père Lorenzo Gauthier, C.S.V., vicaire à la paroisse, donnera une conférence intitulée:

"La dureté des temps"

"La dureté des temps et la rareté de l'argent imposent plus que jamais l'économie."

Je trouve un moyen de ménager ma garde-robe en renouvelant la couleur des robes, manteaux, bas, sous-vêtements passés de mode. Pour teindre ou teinter, j'emploie toujours les Teintures Diamond. Ce sont de beaucoup les plus économiques, parce qu'elles ne manquent jamais de produire des résultats dont vous êtes fiers. Les choses paraissent même MIEUX que neuves lorsque réteintes avec les Teintures Diamond. Elles ne laissent ni tache, ni stries et ne se dissipent pas. Elles s'appliquent avec une et une seule main, c'est un enfant de dix ans qui fait l'opération. Autre avantage: les Teintures Diamond n'enlèvent jamais la "vie" du tissu ni ne le laissent flasque comme le font d'autres teintures. Elles méritent d'être appelées les meilleures teintures au monde.

S. B. G., Québec.

EATON

600 élégants

Chapeaux

à prix d'aubaine vendredi

Une paille... un modèle... une couleur... pour le goût de toute élégante!



Une offre exceptionnelle faite spécialement à la femme qui a attendu la véritable température du printemps pour acheter son chapeau de paille! Elle trouvera une grande variété parmi ces centaines de modèles!

2.59

Chaque, de la très jeune fille à la dame de goût plus sobre, trouvera un modèle qui lui plaira. Les pailles de la saison et le chapeau en tissu tant en vogue maintenant! En noir ou nuances populaires au printemps.

Au deuxième chez Eaton — Rue Université

T. EATON & Co. MONTREAL

G. P. Mercure, Bernard Hogue et G. Leblanc.

Etabli depuis 40 ans, la Pharmacie Laurence a toujours maintenu son cachet professionnel. Elle s'est spécialisée dans la préparation des médicaments et des prescriptions médicales. Oxygène pur. Toujours un diplômé en charge. Livraison rapide par toute la ville.

Tél: HA 7907

ANGLE ST-DENIS ET ONTARIO

"A la veillée... dans l'ancien temps". Le concert-conférence est organisé par le cercle local de l'A.C.J.C. et sera sous la présidence de M. le juge Paul Saint-Germain.

Au programme apparaît le nom bien connu de tous les amateurs de la bonne élocution, M. Jean Melancon, qui sera accompagné de sa fille Madeleine dont la réputation de diseuse est vraiment enviable. (Comm.)

Cercle Jacques-Leber

Dimanche, le 10 avril, à 8 h. 30 du soir, au sous-sol de l'église St-Charles, entrée rue Island, conférence-concert, organisée par les Chevaliers de Colomb Cercle Jacques-Leber, Pointe-St-Charles. A l'occasion du cinquantenaire de leur fondation le conférencier, M. le juge Amédée Monet traitera *Des Chevaliers et de leurs oeuvres*. Des artistes connus rehausseront le programme musical. L'entrée est libre. Les enfants ne sont pas admis.

Soirée récréative

Soirée récréative chez les Pères du T. S. Sacrement, ce soir à 8 h., salle paroissiale, 4450 St-Hubert. L'Oncle du Canada et Un beau-père pas commode (deux comédies) y seront interprétés par MM. A. Valleyrand, L. A. Lapointe, A.

PELERINAGE NATIONAL
Congrès Eucharistique
A DUBLIN
Sous le haut patronage de
S. E. Mgr VILLENEUVE
Archevêque de Québec
Organisé et dirigé par
LE DEVOIR
En collaboration de
"L'EVANGELINE", Moncton,
"LE DROIT", Ottawa,
"LA LIBERTÉ", Winnipeg.

Départ de Montréal, samedi 11 juin 1932

Traverse et hébergement à bord du "DORIC" — A quai à DUBLIN à faible distance du centre de la ville — Visite complète de l'IRLANDE en autocar — Tournée en ECOSSE, ANGLETERRE, FRANCE — PARIS — BELGIQUE, ALLEMAGNE, SUISSE, ITALIE — ROME.

NAVIRE PLUS PUISSANT	NOUVEAUX PRIX REDUITS
le "DORIC"	Allant \$75.
16,500 tonnes	jusqu'à
nolisé en remplacement	de réduction
du "Mégantic".	sur les prix originaux —
LE SERVICE — EXCELLENT —	voir brochure révisée.
	RESTE LE MEME

Choix d'itinéraires	Classe cabine	Tous frais
à partir	la 1ère	compris de
de —	Touriste	Montréal
	Troisième	et retour.
		\$360.
		\$285.
		\$230.

Tous nos itinéraires comprennent la visite de DUBLIN et des environs sans supplément

BROCHURE ILLUSTRÉE GRATUITE SUR DEMANDE

Pour inscription et renseignements, adresser

LE DEVOIR — Service des Voyages
430 Notre-Dame Est
Tél. HARBOR 1241
Montréal

BILLETS — ASSURANCES — CHEQUES — PASSEPORTS

Usages multiples...

La nécessité de ménager l'espace dans les petits appartements et le désir de tout mettre à la portée des gens pour assurer leur confort a induit les créateurs de meubles modernes à imaginer de très jolis petits meubles qui sont à la fois tables de fumeurs, tables à livres et à revues, tables de téléphone et armoires à liquors.

Nous avons des modèles pour répondre à tous les besoins et à tous les goûts.

D. HOGUE

4060-est, rue Ste-Catherine : : : : Tél. CLAIRVAL 8569-J

Feuilleton du "Devoir"

L'AUBE SE LEVE

par Clément d'OTHE

39 (Suite)

Le devoir!... Que de sacrifices il impose parfois, songeait la jeune fille, lorsque, seule dans sa chambre, elle essayait de faire taire les émotions qui la bouleversaient, pour s'interroger elle-même.

Epouser Jean Duparc! Cela ne paraissait pourtant pas invraisemblable.

L'amour du jeune homme passerait par-dessus la ruine, elle en était à peu près convaincue.

N'avait-elle pas souhaité jadis

être aimée avec désintéressement, sans calcul? C'était bien cette affection rêvée autrefois, qui s'offrait aujourd'hui. Pourquoi donc ce désir réalisé la laissait-il indifférent à ce point?

...Paula lui a dit un jour, en prévision d'une union possible avec le jeune docteur: "Ce n'est pas le mari qu'il vous faut!"

Depuis, Paula est revenue sur ce premier jugement.

A leur dernière entrevue, ne lui a-t-elle pas assuré qu'il y avait en lui des ressources insoupçonnées?

...Alors?

Certes, oui, il a de grandes qualités; sa bonté d'abord. Elle l'a vu se pencher vers Victoire; il soigne Bernard avec un dévouement sans bornes, et s'instruit humblement auprès de cet apôtre; il visite les pauvres, gratuitement; sur ce chapitre, tout Valbourg chante ses louanges; ce n'est pas un désœuvré, un inutile, un de ces fantômes dont l'existence entière n'est que la parodie de la vraie vie...

Encore une fois, que lui reprochet-elle?

Sa cicatrice? Non. Elle ne s'arrête pas à cette puérilité. D'ailleurs, Jean, malgré cela, reste bel homme.

...Mais d'autres paroles lui reviennent comme un écho: "Celui que Dieu vous destine sera le maître doux et ferme devant lequel vous vous inclinerez soumise, confiante, parce que de lui, rien de mauvais ne peut venir... C'est celui qui aime, croit, espère ce que nous-mêmes croyons, espérons, aimons. C'est celui que vous aimez

rez plus que tout autre..."

Aime-t-elle Jean plus que tout autre?

Aime-t-elle Jean plus que Bernard?

Bernard qui lui a fait entrevoir d'autres cieux... aussitôt fermés. Entre les deux jeunes gens, il y a un abîme.

Toute la distance qui sépare le mieux du parfait; le propre du pur; le beau du sublime.

Pourquoi songer à Bernard puisqu'il est destiné à vivre en des régions plus hautes.

Dans la vieille église de Chail-leux, elle a scellé son sacrifice, aux pieds du Christ; elle s'est effacée devant Dieu, lui offrant son cœur en holocauste.

Mais, cette vocation est-elle certaine? Paula ne lui en a jamais parlé. La rumeur publique envoie de Corviel au séminaire... la rumeur publique n'est pas toujours l'interprète de la vérité, elle crée parfois des légendes; la preuve pour Jean, qu'elle représentait infirme, défi-

guré.

...Pourquoi Bernard a-t-il embrassé une carrière libérale avant de commencer ses études de théologie?

...Si pourtant Dieu ne l'appelait pas... si...

La jeune fille s'est levée comme pour secouer une pensée obsédante. — A quoi bon poursuivre une chimère?... Se bercer d'illusions?

C'est à Jean que son père la destine, c'est Jean qu'elle aime... Jean! Dieu veut peut-être se servir d'elle pour ramener l'égaré, éclairer cette âme enténébrée... la sienne est cependant si peu lumineuse encore! Sera-t-elle à la hauteur de cette entreprise?

Possède-t-elle les ardeurs apostoliques qui triomphent et conquièrent?

— J'avais espéré trouver un guide pour me conduire, moi-même, soupire-t-elle; une main ferme dans laquelle j'aurais abandonné la mienne pour suivre le chemin ardu de la vie. Je suis si faible, pour aller

seule, vers les sommets! J'hésite, le m'égare... et je devrai en guider un autre! Combien j'aurais aimé l'époux qui, au soir des épousailles, m'aurait dit: "Maintenant nous sommes l'un à l'autre; et l'un et l'autre nous serons à Dieu!"

Avec Jean, les rôles vont être intervertis!

Soudain la tâche paraît si grande, que Germaine incline son front, elle souffre.

...Puis, comme si une inspiration subite l'eût délivrée de ses inquiétudes:

— Avant de répondre à mon père, je consulterai Paula: c'est la sagesse et la discrétion mêmes.

"Par elle, je connaîtrai votre volonté, ô mon Dieu... et alors, l'obéirai."

XII

DIEU VOUS LE REND

— La convalescence, cher ami, marche à grands pas.

— Tant mieux, docteur, cette inaction me pèse.

— C'est cela. A présent que j'ai

bien recoulu les entailles, faites par le diable en personne, vous allez de nouveau vous offrir à ses coups.

— S'il pouvait user ses griffes sur moi.

— Et lâcher les autres, n'est-ce pas, ceux qui ne sont pas invulnérables, comme vous?

— Oh! comme moi!

— Allons, Corviel, pas de fausse humilité. Je vous admire, tout simplement, et vous le dis de même.

— Vous avez l'admiration facile... Parlons d'autre chose, voulez-vous? Dans combien de temps pourrai-je reprendre mes tournées de conférences?

— Tout beau. Du repos encore. Vous allez finir par me faire fuir. Voulez-vous mon avis? Eh bien, vous vous fuez, littéralement. — Pour revivre ensuite, et mieux, et plus parfaitement.

— En attendant, nous désirons vous garder parmi nous. Vous avez encore pas mal de mérites à convertir, dont moi tout le premier.

(A suivre)

Ce Journal est imprimé au No 439, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-proprétaire: Georges Pelletier, administrateur et correspondant.

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES
EN RACCOURCI

Le blé

La pluie prédite ne s'étant pas réalisée dans les régions des Etats-Unis où on récolte le blé d'hiver, ce qui aurait amélioré la situation, les cours se sont de nouveau avancés à Winnipeg et à Chicago, hier. Nos exportations de blé ont aussi augmenté au cours de la semaine dernière, atteignant presque trois millions de boisseaux, soit un million de plus que la moyenne des semaines précédentes. Avec l'ouverture du port de Montréal, on prévoit une forte reprise du mouvement d'exportation d'ici quelques semaines, reprise qui semble d'autant plus probable que les pays européens importent plus et que les pays producteurs de l'hémisphère austral ont épuisé une bonne partie de leurs stocks.

Dominion

Pendant les quatre semaines terminées le 26 mars, le chiffre des ventes des Dominion Stores s'est établi à \$1,885,675, comparativement à \$1,907,972 pour la semaine correspondante de 1931. Si on tient compte de la baisse des prix depuis un an, on en conclut que le volume des ventes est resté à peu près au même niveau.

Les obligations M. L. H. & P.

La Bourse de Montréal annonce que les obligations 3 pour cent de la Montreal Power, qui furent offertes en échange aux actions de la compagnie vendues à ses clients lors de sa dernière campagne de souscription, sont maintenant cotées comme si elles étaient émises.

Les autos

On rapporte que plus de 5,000 personnes ont visité les salles d'exposition des nouveaux modèles Ford aux Etats-Unis et au Canada la première journée. D'autre part, plus de 1,250,000 ont visité les expositions de la General Motors. On voit là l'intérêt considérable qu'on porte aux nouveaux modèles cette année.

Quelle sera la proportion de la vente comparative aux années passées, il est encore difficile de le dire. Aussi, les personnes intéressées aux industries qui dépendent en partie de celle de l'auto, comme l'acier, le caoutchouc, etc., observent-elles attentivement le mouvement d'achat qui commence à s'esquisser.

Ford produit déjà plusieurs centaines de voitures à huit cylindres par jour et on dit à Detroit que sa production sera élevée à 4,000 voitures par jour d'ici quelques semaines.

Kreuger

A la suite d'un rapport préliminaire des comptables qui font la revue des livres des différentes compagnies dans lesquelles Ivar Kreuger était intéressé, rapport montrant que les chiffres ont été faussés en plusieurs cas et que la situation de ces compagnies est beaucoup moins bonne qu'on le croyait, les titres de ces compagnies ont encore baissé considérablement sur le marché de New York et ailleurs où ils sont négociés. Ainsi, une émission obligatoire d'une valeur de 185 millions, de l'International Match, ne vaut plus, présentement, au prix du marché, qu'une dizaine de millions de dollars.

Le cuivre

Quoi que le prix du cuivre ne s'améliore pas, Copper Exporters ayant même permis à certains producteurs d'écouler leurs stocks à 6 sous la livre, on croit que la situation s'améliorera assez rapidement maintenant que la plupart des producteurs ont baissé leur rendement à 20 et même à 17% du rendement normal.

Le contrôle de Nickel

Le Canada et la Grande-Bretagne gardent encore le contrôle de l'International Nickel quoique les Américains aient acheté ce titre sur une grande échelle depuis plusieurs mois. On rapporte que 36 p. c. des actionnaires sont des Canadiens et qu'ils possèdent 22 p. c. des actions de la compagnie. Le nombre des actionnaires britanniques est dans la proportion de 19 p. c. de tous les actionnaires de la compagnie et ils détiennent 32 p. c. des actions. Enfin, le nombre des actionnaires américains représente une proportion de 44 p. c. et ils détiennent 45 p. c. du total des actions.

Le contrôle est encore aux mains des Britanniques mais il ne faudrait pas un gros effort des Américains pour qu'ils s'en emparent de nouveau.

Le contrôle de Nickel

Le Canada et la Grande-Bretagne gardent encore le contrôle de l'International Nickel quoique les Américains aient acheté ce titre sur une grande échelle depuis plusieurs mois. On rapporte que 36 p. c. des actionnaires sont des Canadiens et qu'ils possèdent 22 p. c. des actions de la compagnie. Le nombre des actionnaires britanniques est dans la proportion de 19 p. c. de tous les actionnaires de la compagnie et ils détiennent 32 p. c. des actions. Enfin, le nombre des actionnaires américains représente une proportion de 44 p. c. et ils détiennent 45 p. c. du total des actions.

Le contrôle est encore aux mains des Britanniques mais il ne faudrait pas un gros effort des Américains pour qu'ils s'en emparent de nouveau.

Le marché
des vivres

LES CEREALES

Avoine no 2	43
Avoine no 3	38
Avoine d'engrais	
No 1 extra	38
No 1	37
No 2	36
Orges no 3	32
Ble no 4	64
Mais sud-africain	61

PRIX DE GROS A MONTREAL

FARINES	
(Prix la barre, Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant)	
Première patente	\$5.00
Seconde patente	\$4.40
Forêt à boulanger	\$4.30

ENGRAIS

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant)	
Son	\$24.25 à \$25.25
Gru rouge	\$25.25 à \$26.25
Gru blanc	29.25

FOIN

(Prix la tonne)

Extras no 2	\$11
No 2	\$11
No 3	\$7

BEURRE

(Prix la livre au détailant)

De crémère, en boîtes	28
De crémère, en blocs	29

FROMAGE

D'Ontario	10% à 11
-----------	----------

OEUF

(Prix la douzaine aux détaillants)

Spéciaux	24 à 25
Extras	22 à 23
Premiers	21 à 22
Seconds	19 à 20

FRAIS

De crémère, en boîtes	28
De crémère, en blocs	29

VOLAILLES

(Prix la livre aux détaillants pour volailles plumées de la qualité "A". Les prix pour la qualité "B" sont de 4 sous plus bas.)

Poulet à rôti	23 à 28
Poules	19 à 24
Jeunes canetons	29
Canards à rôti	23
Dindons	26 à 28
Oisons	26
Oies	17

POISSONS DE MER

N. Brunswick, 80 lbs	45 à 50
Montreal, 80 lbs	30 à 40

LES FRUITS

Oranges de Californie, Sunkist	no 126, \$4.75; no 150, \$5.25; 176-200-216, \$5.50; 250-288, \$5.75; 324, \$5.25.
--------------------------------	--

Fruits californiens: poires Wint

Nellie, boîte, \$4.25.	
Pampelounes de la Floride, \$4.25.	
Citrons de Messine, No 300, \$4.75.	
Citrons de Californie, \$4.75.	
Cannaberges, 25 livres, \$3.75.	
Bananes, no 1, le régime, 4.00.	
Figues, la boîte, 33.	
Ananas, 18-24, \$4.50.	
Pommes: Spy Northern, No 1, \$6.50; no 2, \$5.50; Baldwin \$6 et \$5.	
Melons Honey Dew, 6-7, \$3.00.	
Melons argentin, blanc et noir, \$4.00; rouge, \$6.00.	

LEGUMES

Céleri de Floride, \$4.50.	
Tomates des Bahamas, 30 lbs, \$8.00.	
Patates sucrées, \$2.00.	
Oignons rouges, sac de 100 lbs, \$5.50.	
Laitue Iceberg, 5-6 douz., \$4.50.	
Haricots verts 11.00.	
Pois verts, \$6.50.	
Radis, la douz., \$0.65.	
Concombre de serre, la douz., \$1.75.	
Asperges, boîte, \$6.75.	
Rhubarbe, douz., \$1.10.	

Les ventes d'immeubles

(Compilation d'Ernest Pitt et Cie)

Immeuble à vendre, terrain 22 x 100 pieds, à 116 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
--	--

Voici la liste des ventes:

Abundant — Rue St-Charles, bat. no 10269; lots nos 225-236 et 237-238; terrain 50 x 100 pieds, à 116 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
--	--

W. Rochon vend à Dame M. O. Bleau, \$325, B. Foley 1932, notaire.

Cité de Lachine, terrain 29 x 114 pieds, Dame J. Pow vend à J. H. Deslauriers, \$3,250, J. A. Meunier, 1932, notaire.	
---	--

Laurier — Rue Hutchison, bat. nos 4819 à 4823; lots nos 12-11, 28-1. Le shérif de Montréal vend à J. H. Deslauriers, \$3,250, J. A. Meunier, 1932, notaire.

Mercur — Rue Tallon, vacante; lots nos 404-358, H. Dequiere vend à J. Chayer, \$301.93, A. Bélanger, 1932, notaire.	
---	--

Doux — Rue St-Jacques, terrain 29 x 114 pieds, Dame J. Pow vend à J. H. Deslauriers, \$3,250, J. A. Meunier, 1932, notaire.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.

Paroisse St-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacante; terrain 29 x 114 pieds, le shérif de Montréal vend à M. S. Vinberg Investment Corporation, \$49,100, 1932.	
---	--

Le rapport de la
Quebec Pulp Corp.

Les administrateurs de la "Quebec Pulp & Paper Corporation" viennent de soumettre aux actionnaires le rapport pour le quatrième exercice clos le 31 décembre dernier.

Vu que l'usine de la corporation a été fermée toute l'année on ne pouvait évidemment pas s'attendre à une amélioration sensible dans les affaires. Malgré tout le fait que le chiffre de la production a été consolidé de l'exercice s'est chiffré à \$201,646.96 soit \$62,359.51 de moins que l'année précédente, ce qui est dû à une amélioration sensible.

Par suite de la fermeture de l'usine la compagnie n'a pratiquement plus qu'une seule source de revenus, soit son portefeuille qui renferme des obligations du Dominion du Canada d'une valeur nominale de \$100,000.

Il est à noter aussi que la Compagnie s'est maintenue dans un bon état de liquidité. Le compte définitif est allé de \$34,109.32, cette somme ayant été reportée des réserves pour l'imprévu, où elle n'était plus requise.

Tout les chiffres comparatifs du bilan pour les deux dernières années:

ACTIF

Actif fixe, valeur	1931	1930
--------------------	------	------

Comptable	\$9,603,929	\$9,625,588
-----------	-------------	-------------

Placements, valeur	721,536	729,932
--------------------	---------	---------

Comptable	60,036	67,035
-----------	--------	--------

Actif courant	148,413	212,429
---------------	---------	---------

Dépenses payées par anticipation	14,454	16,842
----------------------------------	--------	--------

	\$10,548,068	\$10,651,827
--	--------------	--------------

PASSIF

Capital-actions:	1931	1930
------------------	------	------

100,000 actions privilégiées	100,000	100,000
------------------------------	---------	---------

100,000 actions ordinaires	100,000	100,000
----------------------------	---------	---------

Surplus capital	639,261	639,261
-----------------	---------	---------

Déficit d'exploitation	10,639,261	10,639,261
------------------------	------------	------------

À déduire	1,093,201	944,664
-----------	-----------	---------

Attribuable aux actionnaires	9,546,059	9,693,596
------------------------------	-----------	-----------

Passif courant	106,611	91,244
----------------	---------	--------

Reserves	803,391	853,588
----------	---------	---------

	\$10,548,068	\$10,651,827
--	--------------	--------------

Dans ses remarques aux actionnaires, M. McNichols, président, a déclaré:

"Toute la pâte de bois provenant des opérations de l'année précédente a été écoulée. Les propriétés y compris les réserves forestières et les forces hydrauliques, ont été l'objet d'une étroite surveillance, et qu'un nombre d'entre elles soient dissimulées sur un vaste territoire, elles ont toutes été gardées de façon efficace et le plus économiquement possible. Au cours de l'exercice, le déclin de la consommation et l'intensification des opérations ont permis d'écouler des quantités mécaniques. Cet état des choses est attribuable surtout au

LA VIE SPORTIVE

Leitham triomphe des Parra

(Par X.-E. Narbonne)

Russ Leighton a fait ses débuts hier soir comme promoteur de boxe à Montréal, mais malheureusement l'assistance était fort maigre et il a dû enregistrer un fort déficit. Environ huit cents personnes ont été témoins des batailles à l'afiche à l'Arena Mont-Royal hier soir et au point de vue sportif, le succès fut relativement satisfaisant.

Le combat principal entre Bobby Leitham et Routhier Parra s'est terminé à la neuvième ronde alors que le protégé de Sam Gibbs a mis son rival hors de combat. Le boxeur de Verdun eut un avantage marqué sur son adversaire et il a eu le dessus du commencement à la fin.

La semi-finale entre Frankie Martin et Tommy Palacio fut tout à l'avantage du boxeur montrealais qui a donné une véritable leçon de boxe au Philippin. Du commencement à la fin, Martin a frappé à volonté et, sans la résistance de Palacio, il aurait été mis hors de combat avant la conclusion de la huitième ronde. Martin boxe admirablement bien et a une garde difficile à pénétrer. Ce boxeur a créé une excellente impression hier soir et les amateurs de pugilat espèrent le voir de nouveau aux prises contre un bon adversaire.

Le combat le plus intéressant et le plus mouvementé de la soirée fut sans contredit celui qui mettait aux prises René Taillefer et Willie Carey. Le boxeur canadien-français a obtenu la décision des trois juges et ce verdict a été bien accueilli de l'assistance et d'ailleurs il ne pouvait en être autrement.

Taillefer a eu le dessus dans la plupart des rondes et l'on a pu constater une grande amélioration chez ce boxeur. Carey s'est bien défendu, mais il n'a pu rivaliser d'adresse avec son rival.

Dans les autres combats à l'afiche, Eddie Beaurivage n'a eu aucune difficulté à mettre son rival, Tony Dragon, hors de combat à la première ronde, tandis que le poids lourd Ray Thompson, qui était à ses débuts à Montréal, a couché son adversaire dès le début de la première ronde et Tony Cappa doit se compter chanceux d'avoir touché sa bourse hier soir. Nous sommes d'avis que ce boxeur a pris un plongeon aussitôt qu'il a constaté qu'il n'était pas de taille à faire face à son rival.

Le petit boxeur chinois, Joe Eng, s'est fait frustrer d'une victoire hier soir aux mains de Florio dans un assaut de six rondes, car la décision donnée en faveur du boxeur italien fut loin d'être juste et les spectateurs ont manifesté leur mécontentement en huant le verdict.

Le promoteur Leighton n'a pas reçu l'appui qu'il attendait des amateurs de Montréal et il est fort probable qu'il n'organisera plus de séance à Montréal et nous ne pourrions le blâmer.

Toronto et Rangers aux prises

Les clubs Rangers et Toronto, qui se disputent actuellement les honneurs du championnat mondial du hockey professionnel et la possession de la coupe Stanley, seront de nouveau aux prises ce soir dans la deuxième partie de la série qui aura lieu à Boston, vu que le Madison Square Garden de New-York est maintenant occupé par le Cirque Barnum-Bailey et Ringling Bros. Dans la première joute disputée mardi dernier dans la métropole des États-Unis les Leafs sont sortis victorieux par un résultat de 6 à 4 et ce premier succès a donné une confiance illimitée aux joueurs de Connie Smythe et les paris se font en faveur des Torontonians à une cote de 7 contre 5.

Le fait de jouer à Boston n'aide-rait ou ne nuirait à aucun. Les deux clubs connaissent fort bien la patinoire car il y a assez longtemps qu'ils y jouent.

Un coup d'oeil sur le sommaire de la première joute des séries de la coupe Stanley révèle que ce sont les deux fameux joueurs, Connacher-Prineau-Jackson et Cook-Boucher, qui ont été les plus effectifs. On voit aussi que Ott Heller et Earl Siebert, qui ont joué un gros rôle dans la série New-York-Canadien, ont été suivis de près par la défense torontonienne et ils ont été réduits à l'impuissance.

Avec trois points et un "assist", Harvey Jackson, des Leafs, a pris la tête des compteurs de la série.

Voici les statistiques:

	P.	A.	T.	M.
Jackson, Toronto	3	1	4	0
F. Cook, New-York	2	0	2	6
Day, T.	1	1	2	2
Boucher, N.Y.	0	2	2	0
Horne, T.	0	2	2	4
Connacher, T.	1	0	1	0
Dillon, N.Y.	1	0	1	2
Johnson, N.Y.	1	0	1	6
Cotton, T.	0	1	1	2
W. Cook, N.Y.	0	1	1	0
Murdock, N.Y.	0	1	1	0
Glancy, T.	0	0	0	8
Somers, N.Y.	0	0	0	2
Levinson, T.	0	0	0	2
Keeling, N.Y.	0	0	0	2
Finnigan, T.	0	0	0	2

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de la librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241*).

Les dates des courses sont choisies

La saison de courses dans la province de Québec sera inaugurée le 28 mai prochain alors que la première réunion aura lieu à King's Park. Cette réunion se clôturera le 4 juin et quatre jours plus tard ce sera au tour du Parc Comnaught d'ouvrir ses portes à la piste d'Aylmer.

A une réunion des intéressés des pistes indépendantes les dates pour les réunions locales ont été choisies. Voici la liste des réunions qui doivent avoir lieu sur les pistes indépendantes ainsi que le calendrier des réunions de l'année:

28 mai au 4 juin: King's Park.
8 juin au 15 juin: Ottawa (Comnaught Park J.C.).
17 juin au 24 juin: Blue Bonnets.
25 juin au 2 juillet: Dorval.
4 juillet au 11 juillet: King's Park.

16 juillet au 23 juillet: Mont-Royal.
BOWIE — Southern Maryland Agricultural Association, Bowie, Md. Avril 1 au 13 (11 jours). Mutuel.

JAMAICA — Metropolitan Jockey Club, Jamaica, L.I. Avril 16 au 11 mai (22 jours). Ors.

HAVRE DE GRACE — Harford Agricultural and Breeders' Ass., Havre de Grace, Md. Avril 16 au 30 (13 jours). Mutuel.

CHURCHILL DOWNS — Churchill Downs, Inc., Louisville, Ky. Avril 30 au 21 mai (19 jours). Mutuel.

BEULAH PARK — Beulah Park Jockey Club, Columbus, Ohio. Avril 21 au 23 avril (3 jours).

AURORA — Exposition Park Jockey Club, Aurora, Ill. Mai 2 au 21 mai (18 jours). Mutuel.

WASHINGTON PARK — New Washington Park Jockey Club, Homewood, Ill. Mai 23 au 25 juin (30 jours). Mutuel.

PIMLICO — Maryland Jockey Club, Pimlico, Md. Mai 2 au 14 (12 jours). Mutuel.

BELMONT PARK — Westchester Racing Ass., Queens, L.I. Mai 12 au 9 juin (25 jours).

HAGERSTOWN — Great Hagerstown Inter-State Fair, Hagerstown, Md. Mai 17 au 21 (5 jours). Mutuel.

WOODBINE PARK — Ontario Jockey Club, Toronto, Ontario. Mai 21 au 28 (7 jours). Mutuel.

THORNCLIFFE PARK — Thorncliffe Park Racing and Breeding Ass., Toronto, Ontario. Mai 30 au 6 juin (7 jours). Mutuel.

LONG BRANCH — Long Branch Jockey Club, Ltd., Toronto, Ont. Juin 1 au 8 (7 jours). Mutuel.

CONNAUGHT PARK — Connaught Park Jockey Club, Ottawa, Ont. Juin 8 au 15 (7 jours). Mutuel.

AQUEDUCT — Queens County Jockey Club, Aqueduct, L.I. Juin 10 au 5 juillet (22 jours).

UNITE DHUNTS — United Hunts Racing Ass., West Hills, L.I. Juin 11 (1 jour). Oral.

DUFFERIN PARK — Toronto Driving Club, Toronto, Ont. Juin 11 au 18 (7 jours). Mutuel.

BLUE BONNETS — Montreal Jockey Club, Montreal, Qué. Juin 17 au 24 (7 jours). Mutuel.

HAMILTON — Hamilton Jockey Club, Hamilton, Ont. Juin 25 au 2 juillet (7 jours). Mutuel.

FORT ERIE — Niagara Racing Ass., Ont. Juillet 4 au 11 (7 jours). Mutuel.

ARLINGTON PARK — Arlington Park Jockey Club, Arlington Heights, Ill. Juin 27 au 30 juillet (30 jours). Mutuel.

EMPIRE CITY — Empire City Racing Ass., Yonkers, N.Y. Juillet 6 au 30 (22 jours).

HAMILTON — Hamilton Jockey Club, Hamilton, Ont. Juillet 27 au 3 août (7 jours). Mutuel.

SARATOGA — Saratoga Racing Ass., Saratoga Springs, N.Y. Août 1 au 3 septembre (30 jours).

FORT ERIE — Niagara Racing Ass., Ont. Août 6 au 13 (7 jours). Mutuel.

HAWTHORNE — Chicago Business Men's Racing Association, Chicago, Ill. Août 1er au 3 septembre (30 jours). Mutuel.

CONNAUGHT PARK — Connaught Park Jockey Club, Ottawa, Ont. Août 13 au 20 (7 jours). Mutuel.

CUMBERLAND — Cumberland Fair Association, Cumberland, Md. Août 22 au 27 (5 jours). Mutuel.

MARLBORO — Southern Maryland Agricultural Fair Association, Marlboro, Md. Août 30 au 3 septembre (5 jours). Mutuel.

BELMONT PARK — Westchester Racing Association, Queens, L.I. Septembre 5 au 17 (12 jours).

LINCOLN FIELDS — Lincoln Fields Jockey Club, Crete, Ill. Septembre 5 au 8 octobre (30 jours). Mutuel.

BLUE BONNETS — Montreal Jockey Club, Montreal, Qué. Septembre 3 au 10 (7 jours). Mutuel.

TIMONIUM — Maryland State Fair and Agricultural Society of Baltimore County, Timonium, Md. Septembre 5 au 10 (5 jours). Mutuel.

THORNCLIFFE PARK — Thorncliffe Park Racing and Breeding Association, Toronto, Ont. Septembre 10 au 17 (7 jours). Mutuel.

AQUEDUCT — Queens County Jockey Club, Aqueduct, L.I. Septembre 19 au 1 octobre (12 jours).

HAGERSTOWN — Great Hagerstown Inter-State Fair, Hagerstown, Md. Septembre 12 au 17 (5 jours). Mutuel.

HAVRE DE GRACE — Harford Agricultural and Breeder Association, Havre de Grace, Md. Septembre 21 au 1 octobre (10 jours). Mutuel.

WOODBINE PARK — Ontario Jockey Club, Toronto, Ont. Septembre 24 au 1 octobre (7 jours). Mutuel.

JAMAICA — Metropolitan Jockey Club, Jamaica, L.I. Octobre 3 au 15 (12 jours).

LAUREL — Maryland State Fair, Inc. Laurel, Md. Octobre 4 au 29 (23 jours). Mutuel.

Nationals de Toronto champions

Les Nationals de Toronto se sont assurés le championnat amateur du Canada et la possession de la coupe Alden pour la saison 1931-32 en triomphant hier soir, au Forum, du Fort William, champion de l'Ouest, par un résultat de 1 à 0, grâce au point enregistré par McMullen après quarante minutes et trente-cinq de jeu supplémentaire.

La coupe a été décernée aux Nationals immédiatement après la joute tandis que 4,500 spectateurs applaudissaient les vainqueurs à outrance.

Alignement des équipes:
FORT WILLIAM TORONTO
G. Haquell but Mueller
Knowles déf. Lampert
Anderson déf. Hearne
Milligan centre Paul
Salonen aile Kane
McLeod aile Lough

Substituts:
Fort William: Houston, Manahan, O. Haquell, Hermanson.
Toronto: Collins, McAlpine, McMullen, Chisholm.

Arbitres: Mitchell et Pudas.

Première période
Pas de point.
Punitions: Kane, Lampert et Knowles.

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Anderson, Kane, Lough, Lampert.

Troisième période
Pas de point.
Punitions: McMullen, Anderson.

Période supplémentaire
1-Toronto Nationals: McMullen.
Punition: Collins. 4.35

Joutes d'exhibition

A Cincinnati, Ohio:
Columbus, A.A. 4 9 4
Cincinnati, Nat. 2 2 1

A Philadelphie, Pa.
Philadelphie Nat. 5 13 1
Philadelphie Am. 3 6 2

A Springfield, Mo.
Springfield, Int. 8 8 1
Springfield, Wa. 2 6 1

A Baltimore, Md.
Baltimore Nat. 8 11 4
Baltimore, Int. 8 16 3

A Louisville, Ky.
Chicago, Am. 6 11 1
Louisville, A.A. 7 9 1

A Indianapolis, Ind.
New York, Am. 11 16 4
Indianapolis, A.A. 12 15 0

A Birmingham, Ala.
Cleveland, Am. 7 14 3
Birmingham, S.A. 12 19 0

A Newark, N.J.
Boston, Am. 10 16 3
Newark, Int. 8 9 2

(11 manches)

A Joplin, Mo.:
Saint-Louis, Nat. 19 20 1
Joplin, W.L. 4 10 5

A Kansas City, Mo.
New York, Nat. 1 6 1
Detroit, Am. 5 10 0

A Nashville, Tenn.
Saint-Louis Am. 5 9 2
Nashville, S.A. 8 12 3

A Dallas, Texas.
Chicago, Nat. 8 11 2
Pittsburg, Nat. 7 15 2

A Knoxville, Tenn.
Washington, Am. 9 12 1
Knoxville, S.A. 12 14 6

A Jersey City, N.J.:
Jersey City, Int. 16 19 2
A Fort Lauderdale, Fla.

Buffalo, Int. 18 16 0
Coast Guard 4 9 6
A Macon, Ga.

Brooklyn, Nat. 10 14 4
Hartford, E.L. 4 8 4

Frank Greenleaf élu président

M. Frank Greenleaf, de Montréal, a été élu président de l'Association canadienne de hockey amateur à la réunion tenue hier à l'hôtel Queen's tandis que E. A. Guiray, de Portage-la-Prairie, a été choisi comme premier vice-président. Les autres officiers sont les suivants: Cecil Duncan, Ottawa, deuxième vice-président, Fred H. Marples, de Winnipeg, secrétaire, et W. A. Hewitt, de Toronto, trésorier et registraire.

Au cours de l'assemblée, la C.A.H.A. a accordé à Vancouver les finales pour la coupe Allan qui seront disputées l'hiver prochain. Bien que Toronto eût formulé une demande c'est à la ville de la côte du Pacifique qu'est allé l'honneur convoité. Les juniors toutefois se disputent la coupe Memorial dans la Ville Reine.

Parmi les décisions importantes prises à la réunion de clôture est celle qui a fait Frank Greenleaf président de l'association pour les deux prochaines années. L'évolution du hockey en Europe a été marquée à l'assemblée d'hier par le désir exprimé par plusieurs sections du pays d'envoyer une équipe en tournée européenne l'hiver prochain. Un comité d'étude composé de Frank Greenleaf, Cecil Duncan et W. A. Hewitt a été nommé pour enquêter sur la question.

AURORA — Exposition Park Jockey Club, Aurora, Ill. Octobre 10 au 31 (19 jours). Mutuel.

UNITED HUNTS — United Hunts Racing Association, Belmont Park, Queens, L.I. Novembre 5 au 8 (2 jours). Oral.

PIMLICO — Maryland Jockey Club, Pimlico, Md. Novembre 1 au 12 (11 jours). Mutuel.

BOWIE — Southern Maryland Agricultural Association, Bowie, Md. Novembre 14 au 26 (12 jours).

Les amateurs ont hâte de revoir Lutze

Nick Lutze, l'adversaire du géant russe Ivan Vaktouff au prochain programme de lutte qu'offriront les promoteurs Lucien Riopel et Louis Létourneau, lundi soir prochain, à l'Arena Mont-Royal, est à l'heure actuelle le plus populaire des lutteurs poids lourds. L'ancien étudiant de la Southern California University, après avoir fait sa marque comme joueur de rugby, s'est lancé dans le sport de la lutte. Sa réputation ne tarda pas à se répandre dans toutes les villes de la côte du Pacifique. Pendant trois ans, il régna en maître dans l'ouest du continent, où personne ne pouvait lui faire essuyer une défaite. Ce n'est que lorsque le champion du monde Gus Sonnenberg se rendit à Los Angeles que Lutze fut battu à la suite d'un combat très mouvementé. Ce fut la seule défaite qu'il subit cette année-là.

C'est par pur hasard que Lutze a fait sa marque à Boston. Il était venu tenter sa chance dans la grande ville du Massachusetts et il attendait le bon vouloir du promoteur pour obtenir une rencontre lorsque George McLeod, qui devait rencontrer Pat McGill, tomba malade une couple de jours avant la date de la séance. Le promoteur offrit à Lutze un combat avec McGill.

Lorsque les amateurs réalisèrent que McLeod allait être remplacé, ils commencèrent à murmurer, craignant de perdre au change. Ils furent émerveillés de l'exhibition que leur donna Lutze en administrant à McGill la pire défaite qu'il ait jamais subie. L'Irlandais ne savait plus où donner la tête, tellement il était déclassé par la variété des prises que lui appliquait son vigoureux adversaire. L'Irlandais admit après la rencontre que Lutze était une merveille.

L'opinion des amateurs de Boston était faite. Lutze devait devenir un grand favori auprès d'eux. C'est de là qu'il est parti pour venir à Montréal l'année dernière, où il a connu les mêmes succès qu'à Boston.

Les promoteurs ont voulu opposer à Lutze un adversaire capable de lui tenir tête. C'est pourquoi ils ont choisi le Russe Vaktouff, le vainqueur d'Earl Paul Tompkins, lundi soir dernier. Vaktouff est un gaillard qui donne beaucoup d'action et qui ne recule pas devant les coups. Il possède un imposant record, ayant battu des hommes comme Matros Kirilenko, Mike Romano et Jack Washburn. Lutze ne lui fera donc pas peur et les amateurs assisteront à une rencontre bien équilibrée.

Un autre lutteur qui ne manquera pas de retenir l'attention des amateurs de lutte lundi soir prochain est Pat O'Hara, un Irlandais, qui aura comme adversaire dans la semi-finale de 45 minutes une chute de la Dr Len Hall dont on a fait la connaissance lundi soir dernier.

O'Hara est un Canadien de l'Ouest. Il a débuté dans la lutte lorsqu'il était tout jeune mais dès qu'il eut quelque argent, il se lança dans la spéculation immobilière en Californie. Il perdit sa fortune, la refit pour la perdre encore un peu plus tard à la suite d'une déveine vraiment inimaginable.

Il revint au Canada où il essaya de plusieurs métiers. Comme il n'obtenait pas de résultat, il décida de revenir à la lutte. Agressif dans ce sport comme il l'était en

affaires, Pat O'Hara a enfin trouvé sa voie véritable. Les amateurs le constateront lundi prochain.

Trois autres rencontres préliminaires complètent ce programme: Billy Bartush vs Marvin Westenberg; Leo Numa vs Charlie Hansen et Yvon Robert vs Eddie Elzear. Il ne fait dès maintenant aucun doute que les promoteurs connaîtront un autre succès pour cette séance de lundi soir prochain.

Balle au mur au National

Le jeu de balle au mur est une autre branche du domaine sportif que le National offre à ses membres. Les équipes se sont formées et ne manquent d'apporter à chaque jour des preuves de l'importance du développement physique pour la jeunesse.

Il y a quinze jours les joueurs du National rendirent visite à ceux de l'A.A.P. de Mont-Royal. Du début au fin, le jeu fut très intéressant. Les visiteurs furent défaits à un résultat assez bien équilibré: 3-5. 1. Boucher-Binet, A.A.P., 21-21. Lamontagne-Béland, National, 21-21. Julien-Beauchamp, National, 21-21. 2. Julien-Beauchamp, Nat., 7-14. 3. Maranda-Langlois, A.A.P., 21-21. Julien-Beauchamp, Nat., 7-14. 4. Ce numéro fut une partie d'exhibition entre les gagnants de la police et ceux du National: Maranda-Langlois, A.A.P., 21-21. Julien-Beauchamp, Nat., 11.

Pour terminer la rencontre les visiteurs déclassèrent les représentants de la police: Binette-Tourville, A.A.P., 9. Provost-Lamontagne, Nat., 21.

1. La Police vint, à son tour, rendre visite aux joueurs du National et fut à son tour complètement défait. Sur huit parties jouées elle n'en gagna qu'une. — Binette-Lavoie, A.A.P., 7-18; Casey-Roy, Nat., 21-21. Caron-Wagner, A.A.P., 16-8. Provost-Bergeron, Nat., 21-21. 3. Langlois-Maranda, A.A.P., 3-7. Julien-Beauchamp, Nat., 21-21. Partie d'exhibition: Langlois, A.A.P., 15. Julien-Beauchamp, Nat., 21.

De nouveau sur le terrain de la police, le National sortit encore victorieux, remportant 7 parties sur un total de 9. — 1. Binette-Boucher, Nat., 21-21. Lamontagne-Roy, Nat., 7-10. 2. Maranda-Langlois, 21-21. 3. Julien-Beauchamp, Nat., 21-21. 4. Partie d'exhibition: Langlois, A.A.P., 21. Julien, Nat., 14.

Le National aimait à rencontrer le Y.M.C.A. Central, ainsi que toutes les autres branches, le Y.M.H.A., le Cercle Outremont, le Y.M.A.A., ainsi que les clubs de collèges. Pour autres renseignements s'adresser à M. Robert Roy entre 5 et 7 heures, H.A. 4554.

C'est ce soir qu'a lieu au gymnase de la Palestre du National, 840 rue Cherrier, les trois parties de ballon au panier dans lesquelles figureront trois des meilleures équipes de la ville. Ce sont les dernières rencontres de la saison. Les finales commenceront sous peu. Ce tournoi est organisé par le M.A.A.A. C'est le troisième tournoi annuel de l'association, et chacun a été un véritable succès.

Le Southwestern Y et le Y.M.H.A. jr en première, le Y.M.H.A. et le Southwestern en seconde. Cette rencontre est de la classe intermédiaire. Comme dernière partie, la lutte se fera entre deux équipes de dames. Les Octettes livreront bataille.

Les trois équipes aux prises sont de force majeure et ne manqueront pas d'être très intéressantes. En première, la lutte se fera entre deux équipes de la classe junior, le Adelphoi livrera bataille aux Vikings. Comme deuxième partie au programme de la soirée, la rencontre se fera entre deux équipes de dames, lorsque le Météore se défendra contre le Sun Life. Cette partie promet d'être l'une des plus disputées. En finale, le Central "Y" rouge rencontrera le Y.M.H.A. blanc. Ces deux dernières équipes appartiennent à la classe intermédiaire.

Les résultats de la soirée sont de très grande importance: ils décideront des équipes qui entreront dans les finales qui seront jouées dans quelques jours.

L'activité sportive au National est des plus suivies. En effet, chaque soir il y a une rencontre quelconque, dans tous les domaines sportifs. Beaucoup de membres viennent assister à ces séances et nous tenons à annoncer que le public est gracieusement invité à venir y passer ses soirées. Nous sommes sûrs qu'il se plaira.

Samedi prochain aura lieu le tournoi de tennis, dans l'après-midi ainsi que dans la soirée.

Les trois équipes aux prises sont de force majeure et ne manqueront pas d'être très intéressantes. En première, la lutte se fera entre deux équipes de la classe junior, le Adelphoi livrera bataille aux Vikings. Comme deuxième partie au programme de la soirée, la rencontre se fera entre deux équipes de dames, lorsque le Météore se défendra contre le Sun Life. Cette partie promet d'être l'une des plus disputées. En finale, le Central "Y" rouge rencontrera le Y.M.H.A. blanc. Ces deux dernières équipes appartiennent à la classe intermédiaire.

Les résultats de la soirée sont de très grande importance: ils décideront des équipes qui entreront dans les finales qui seront jouées dans quelques jours.

L'activité sportive au National est des plus suivies. En effet, chaque soir il y a une rencontre quelconque, dans tous les domaines sportifs. Beaucoup de membres viennent assister à ces séances et nous tenons à annoncer que le public est gracieusement invité à venir y passer ses soirées. Nous sommes sûrs qu'il se plaira.

Samedi prochain aura lieu le tournoi de tennis, dans l'après-midi ainsi que dans la soirée.

Les trois équipes aux prises sont de force majeure et ne manqueront pas d'être très intéressantes. En première, la lutte se fera entre deux équipes de la classe junior, le Adelphoi livrera bataille aux Vikings. Comme deuxième partie au programme de la soirée, la rencontre se fera entre deux équipes de dames, lorsque le Météore se défendra contre le Sun Life. Cette partie promet d'être l'une des plus disputées. En finale, le Central "Y" rouge rencontrera le Y.M.H.A. blanc. Ces deux dernières équipes appartiennent à la classe intermédiaire.

Les résultats de la soirée sont de très grande importance: ils décideront des équipes qui entreront dans les finales qui seront jouées dans quelques jours.

L'activité sportive au National est des plus suivies. En effet, chaque soir il y a une rencontre quelconque, dans tous les domaines sportifs. Beaucoup de membres viennent assister à ces séances et nous tenons à annoncer que le public est gracieusement invité à venir y passer ses soirées. Nous sommes sûrs qu'il se plaira.

Samedi prochain aura lieu le tournoi de tennis, dans l'après-midi ainsi que dans la soirée.

Les trois équipes aux prises sont de force majeure et ne manqueront pas d'être très intéressantes. En première, la lutte se fera entre deux équipes de la classe junior, le Adelphoi livrera bataille aux Vikings. Comme deuxième partie au programme de la soirée, la rencontre se fera entre deux équipes de dames, lorsque le Météore se défendra contre le Sun Life. Cette partie promet d'être l'une des plus disputées. En finale, le Central "Y" rouge rencontrera le Y.M.H.A. blanc. Ces deux dernières équipes appartiennent à la classe intermédiaire.

Les résultats de la soirée sont de très grande importance: ils décideront des équipes qui entreront dans les finales qui seront jouées dans quelques jours.

L'activité sportive au National est des plus suivies. En effet, chaque soir il y a une rencontre quelconque, dans tous les domaines sportifs. Beaucoup de membres viennent assister à ces séances et nous tenons à annoncer que le public est gracieusement invité à venir y passer ses soirées. Nous sommes sûrs qu'il se plaira.

Samedi prochain aura lieu le tournoi de tennis, dans l'après-midi ainsi que dans la soirée.

Les trois équipes aux prises sont de force majeure et ne manqueront pas d'être très intéressantes. En première, la lutte se fera entre deux équipes de la classe junior, le Adelphoi livrera bataille aux Vikings. Comme deuxième partie au programme de la soirée, la rencontre se fera entre deux équipes de dames, lorsque le Météore se défendra contre le Sun Life. Cette partie promet d'être l'une des plus disputées. En finale, le Central "Y" rouge rencontrera le Y.M.H.A. blanc. Ces deux dernières équipes appartiennent à la classe intermédiaire.

Les résultats de la soirée sont de très grande importance: ils décideront des équipes qui entreront dans les finales qui seront jouées dans quelques jours.

L'activité sportive au National est des plus suivies. En effet, chaque soir il y a une rencontre quelconque, dans tous les domaines sportifs. Beaucoup de membres viennent assister à ces séances et nous tenons à annoncer que le public est gracieusement invité à venir y passer ses soirées. Nous sommes sûrs qu'il se plaira.

Samedi prochain aura lieu le tournoi de tennis, dans l'après-midi ainsi que dans la soirée.

Les trois équipes aux prises sont de force majeure et ne manqueront pas d'être très intéressantes. En première, la lutte se fera entre deux équipes de la classe junior, le Adelphoi livrera bataille aux Vikings. Comme deuxième partie au programme de

L Commission universitaire

S. Ex. Mgr Gauthier, Mgr Piette, MM. Ernest Décar, Victor Doré, Charles Duquette, Ernest Guimont, T.A. Saint-Germain, Ernest Sylvestre, Ludger Codebecq et Joseph Sylvestre sont chargés par le gouvernement provincial de faire enquête au sujet de l'Université de Montréal et de présenter un rapport au ministre Taschereau avant le premier juillet prochain.

La nouvelle commission universitaire nommée hier par le gouvernement provincial en vertu d'un arrêté ministériel sera présidée par S. Ex. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal et chancelier de l'Université de Montréal. Les autres membres dont on trouvera les noms plus bas ont été choisis dans les divers diocèses qui composent la province ecclésiastique de Montréal.

Voici le texte de l'arrêté ministériel adopté par le cabinet à sa séance d'hier, 6 avril:

ATTENDU que l'Université de Montréal a sollicité et sollicite l'aide du gouvernement provincial en vue de terminer ses travaux de construction, aménager son hôpital, ses laboratoires et salles de cours;

ATTENDU qu'il importe de trouver, le plus tôt possible, les sommes requises au parachèvement desdits travaux de construction et d'aménagement;

ATTENDU qu'il importe d'assurer la vie de l'Université de Montréal, de lui donner les moyens de pourvoir à ses besoins présents et futurs et de développer normalement son enseignement;

ATTENDU qu'une commission d'étude composée de citoyens versés dans les questions de finance et d'éducation pourrait fournir au gouvernement, à la législature, ainsi qu'à la population de la province de Québec des renseignements utiles.

EN CONSEQUENCE, l'honorable premier ministre recommande qu'une commission composée de S. Ex. Mgr Georges Gauthier, président, MM. Ernest R. Décar, N.P. Victor Doré, Mgr A. V. J. Piette, MM. Charles Duquette et Ernest Guimont, de la Banque Canadienne Nationale; MM. T. A. Saint-Germain, de St-Hyacinthe; Ernest Sylvestre, de Sherbrooke; Ludger Codebecq, de Valleyfield; et Joseph Sylvestre, avocat de Joliette, soit formée pour s'enquérir de ce qui suit:

1.—Montant requis pour parachever les travaux de construction et d'aménagement de l'Université de Montréal;

2.—Conditions financières dans lesquelles l'enseignement universitaire est distribué dans cette province et dans les autres provinces du Dominion.

3.—Organisation présente des divers services, facultés et écoles de l'Université de Montréal et dépenses qui en découlent;

4.—Réorganisation possible des services des diverses facultés et écoles en vue de l'économie qui pourrait en résulter, mais sans nuire à l'efficacité de l'enseignement;

5.—Sources actuelles et chiffres des revenus de l'Université de Montréal;

6.—Revenus nécessaires à la régie pédagogique et financière de cette université;

7.—Moyens de lui assurer ces revenus.

La commission pourra se nommer un secrétaire; elle ne deviendra pas caduque par le retrait de l'un de ses membres; elle devra faire rapport au lieutenant-gouverneur en conseil le ou avant le premier juillet prochain.

L'Université de Montréal sera représentée elle-même dans la Commission par les membres suivants: S. Ex. Mgr Gauthier, chancelier; M. Ernest R. Décar, notaire, et président de la Commission d'administration depuis 1930; Mgr A.-V. J. Piette, recteur de l'Université; M. Victor Doré, membre de la Commission d'administration, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal; M. Ernest Guimont, membre de la Commission d'administration, représentant la Banque Canadienne Nationale avec laquelle l'Université fait affaires. Le seul membre de la Commission pris à Montréal en dehors du personnel universitaire, est M. Charles Duquette, ancien président de la Chambre de commerce et premier vice-président de la Ligue des propriétaires de Montréal. On peut dire aussi qu'il représente avec les quatre autres membres qui suivent les diocèses de la province ecclésiastique de Montréal, M. Duquette représentant Montréal, MM. T. A. Saint-Germain, de St-Hyacinthe, Ernest Sylvestre, de Sherbrooke, Ludger Codebecq, de Valleyfield, et Joseph Sylvestre, de Joliette, représentant respectivement les diocèses suffragants de Saint-Hyacinthe, de Sherbrooke, de Valleyfield et de Joliette.

Les séances d'enquête de la Commission commenceront immédiatement. Comme la nomination de cette Commission était prévue depuis quelque temps, une partie du travail est déjà commencée. Un rapport financier détaillé couvrant la période de 1920 à juin 1931 n'attend que le moment d'être soumis. Par ailleurs on croit savoir aussi que le secrétariat de l'Université s'est déjà occupé de recueillir des renseignements sur les conditions financières dans lesquelles l'enseignement universitaire se donne dans les autres provinces, sur la part du public, la part du gouvernement, la part des élèves, etc.

Lloyd George prendra sa retraite

Londres, 7 (S.P.A.). — On annonce que Lloyd George prendra sa retraite. Il consacrerait ses loisirs à la culture de ses terres et à écrire ses mémoires.

Le programme de M. Tardieu

Le premier ministre de France ouvre sa campagne électorale par une défense de la politique extérieure et intérieure du gouvernement — Les réparations — Les relations franco-allemandes — Situation financière

Paris, 7 (S.P.A.). — Le premier ministre André Tardieu a commencé sa campagne électorale il y a quelques heures, par une défense de la politique extérieure et intérieure du gouvernement.

M. Tardieu a réaffirmé la thèse selon laquelle la question du paiement des dettes de guerre est liée au problème de l'existence des réparations. Il a dit que l'attitude de la France envers l'Allemagne est une à la fois de fermeté et de conciliation.

Dans une analyse des événements internationaux de ces quatre dernières années, le premier ministre a surtout parlé des relations avec l'Allemagne. Il a dit que la France s'est toujours montrée disposée à s'entendre avec l'Allemagne. Il a fait remarquer que le plan Young a lié les réparations aux dettes de guerre et que le moratoire Hoover n'a pas supprimé ce lien.

Pour prouver l'esprit de conciliation de la France envers l'Allemagne, M. Tardieu a rappelé que la France a renoncé à la surveillance autorisée par le plan Dawes; qu'elle a réduit les réparations de 20 pour cent, a évacué la troisième zone rhénane cinq ans avant le temps fixé pour l'évacuation; qu'elle a accepté le moratoire Hoover; qu'elle a consenti des crédits.

La France, a-t-il dit, désire de toutes ses forces le règlement pacifique des conflits internationaux, à preuve son acceptation du pacte Kellogg-Briand, les propositions relatives au désarmement qu'elle a faites à Genève.

M. Tardieu a parlé de la situation financière de la France. La France est en excellente situation financière, a-t-il dit, grâce aux mesures énergiques que M. Raymond Poincaré a prises après la crise de 1925, pour remettre les finances du pays sur une base solide. Le franc est aujourd'hui la monnaie la plus stable au monde. En ces quatre dernières années, la France a vu affluer à elle 47 milliards de francs d'or (\$1,800,000,000). L'enrichissement de la France et la confiance dans le franc sont au nombre des principaux facteurs de cette affluence.

M. Tardieu a parlé de la loi des assurances sociales. L'auditoire a fait entendre des protestations. M. Tardieu a alors dit que la loi sera amendée. Puis il a obtenu des applaudissements en se disant sûr que ses auditeurs étaient d'accord avec lui sur le principe de l'aide aux vieillards.

M. Tardieu a prononcé son discours à la salle Bullier.

Le congrès de minéralogie

Le congrès du "Canadian Institute of Mining and Metallurgy" s'est continué hier; il y a eu séances d'étude dans la matinée et l'après-midi, le déjeuner annuel à une heure, et une visite des "Canadian Copper Refineries" à Montréal-Est.

M. W. G. Hubler a présenté un mémoire sur le pyrite d'Aldermar, Qué. Depuis 12 ans, a-t-il dit, pratiquement tout le soufre utilisé au Canada a été importé, ce qui représente une valeur de \$7,000,000 annuellement; mais grâce à une nouvelle invention dans la manière de traiter le minerai, le soufre canadien peut maintenant être utilisé économiquement. Trois mines situées stratégiquement peuvent approvisionner tout le Canada à un prix bien moindre que celui qu'on payait pour le soufre importé. Ces mines sont: la mine Eustis, dans les Cantons de l'Est; l'Aldermar, à Rouyn, et la Britannia, dans la Colombie britannique.

Le Dr A. S. Eve, doyen de la "Faculty of Graduate Studies and Research" de l'Université McGill, a donné les résultats d'une enquête élaborée conjointement avec le Dr D. A. Keys sur les méthodes géophysiques d'exploration.

Plusieurs autres études techniques ont été présentées. Le congrès se termine ce soir par le banquet annuel auquel plus de 500 membres et leurs amis assisteront. M. F. W. Gray, président de l'Institut sortant de charge, présidera ce banquet et le principal orateur sera le comte de Bessborough, patron de l'Institut. Les discours seront irradiés de Halifax à Vancouver, par le réseau du Pacifique Canadien, de 9 heures 15 à 9 heures 45. Il y aura plusieurs orateurs, dont M. Gordon, ministre fédéral des mines, et des officiers d'entreprises minières importantes. On présentera à son Excellence un presse-papier formé d'un morceau de quartz aurifère provenant des mines Hollinger. M. Gray présentera ensuite le nouveau président de l'Institut, Dr John A. Allan, d'Edmonton.

La "St. Patrick Society"

La Saint Patrick Society of Montréal a tenu hier soir sa quatre-vingt-deuxième réunion annuelle. On a élu les officiers suivants pour la prochaine année: président, Joseph Callaghan, C.R.; 1er vice-président, Dr J.-K. Carver; 2ème vice-président, John Loyer; trésorier, H. F. Kerrin; secrétaire, correspondant, P.-G. Gasey; secrétaire archiviste, A.-E. Lavery; assistant archiviste, W.-J. Bradner, bureau d'administration, Dr J.-J. Guérin; Peter F. McCaffrey, Jas. McKenna, J.-A. Murphy, Geo. O'Brien, J.-J. Tynan, R.-B. Stuart, P. Keane, J.-J. Gallagher, F.-L. McLaughlin, E.-A. Shanahan, F.-L. McCarthy, Dr F.-J. Hackett, M. Patton, Dr W.-G. Kennedy, T.-C. Birmingham, P. Kennehan et J.-H. Bradner.

Mort de l'abbé Jacques Piquette

Professeur au Séminaire de Joliette

Joliette, 7 — M. l'abbé Jacques Piquette, docteur en philosophie et en théologie et professeur au séminaire de Joliette, est décédé au cours de la nuit dernière à l'hôpital Saint-Eusèbe à l'âge de 46 ans et onze mois. Il y aura un premier service au séminaire demain à 6h. 30 du matin et un second à Saint-Jacques de l'Assommoir samedi matin après l'arrivée du train du Canadien National.

M. l'abbé Piquette était né à St-Jacques de l'Assommoir le 11 mai 1886 de feu M. Tancrède Piquette et de feu Cléopâtre Beaudry. Il fit ses études au séminaire de Joliette ainsi qu'au séminaire de philosophie de Montréal. Ordonné prêtre le 29 juin 1909, il fut nommé maître de discipline la même année au séminaire de Joliette. Il fut ensuite successivement vicaire à Saint-Lin, à Saint-Henri de Mascouche. Il partit ensuite pour le Collège canadien de Rome d'où il revint docteur en théologie et philosophie (1916). De cette date à sa mort il fut professeur au séminaire de Joliette.

Il laisse quatre sœurs: Révérend Mère Marie-Ida de Jésus, supérieure provinciale de la province du Bon-Conseil des Soeurs de Ste-Anne; Mme Eustache Delorme, de Saint-Jacques; Mme Dr Horace Jamin, de Montréal; et Mme Égide Rolland.

Cinquante ans chez "Dupuis"

Les directeurs et les employés de la maison fêtent M. Delphis Lépine — Souvenirs

Hier soir, les directeurs et les employés de la maison Dupuis Frères se réunissaient à la salle des spectacles de la Païstie du National, rue Cherrier, pour y fêter M. Delphis Lépine, qui entra à l'emploi de la maison Dupuis il y a cinquante ans.

M. Lépine intéressa vivement son auditoire par ses souvenirs remontant à 1882, date de son entrée dans cette maison. Parmi ses souvenirs, M. Lépine mentionne le fait que, de tous les magasins qui étaient alors établis sur la rue Sainte-Catherine, en 1882, il n'en reste que deux aujourd'hui qui n'ont pas changé: la maison St-Jean, bijoutiers, et Dupuis Frères limités.

Au cours de cette soirée, M. Albert Dupuis, président de la maison Dupuis Frères, présenta, à M. Lépine, au nom des directeurs de la maison, un écusson en argent commémorant le cinquantenaire de M. Lépine; M. J. O. Lamarre présenta à son tour, au nom des chefs de rayon, du Comptoir Postal et du magasin, une bourse remplie d'écus sonnants.

Il y eut aussi un programme musical et récréatif exécuté par les employés de la maison. La soirée se termina par des vues cinématographiques prises par M. Albert Dupuis, au cours de son récent voyage en Angleterre, en France, en Italie et en Suisse.

A la fin de la soirée, M. Dugal, vice-président et directeur gérant de la maison, félicita les officiers du Syndicat catholique des employés et les organisateurs de cette belle fête de famille. Il eut des mots élogieux pour M. Lépine, le jubilaire, ainsi que pour sa famille.

La préfecture de Szepinkai agrandie

Une partie du vicariat apostolique de Jéhol, en Mongolie, est confiée à la Société des missions étrangères de la province de Québec

Rome (par courrier). — En vertu d'un récent décret de la Propagande, le territoire du nord du vicariat apostolique de Jéhol, en Mongolie, est annexé à la préfecture apostolique de Szepinkai.

On sait que la préfecture apostolique de Szepinkai est confiée aux missionnaires du Séminaire des missions étrangères de Pont-Viau, province de Québec, dont Mgr Lapierre est le préfet.

La partie du vicariat apostolique de Jéhol annexée à la préfecture de Szepinkai était jusqu'ici confiée à des prêtres belges. Cette annexion ajoute aux missionnaires de Pont-Viau un large territoire.

Préfet apostolique de Chuchow

Le R. P. G. McGrath, des Missions étrangères de Scarborough, Ontario, est nommé à ce poste

Rome (par courrier). — Le R. P. Guillaume McGrath, des Missions étrangères de Scarborough, Canada, est nommé préfet apostolique de Chuchow, au Cheking, en Chine.

Mgr McGrath était parti de Toronto en septembre dernier pour les missions de Chine confiées au Séminaire des missions étrangères de langue anglaise au Canada.

Mgr McGrath a onze ans de prêtrise et il s'est toujours occupé de propagande pour les missions canadiennes de langue anglaise.

La préfecture de Chuchow comprend quinze missionnaires canadiens de langue anglaise.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241*).

La navigation

Le "Sylvia" à Québec ce soir

Le navire de la "Furness Red Cross Line", le "Sylvia", est attendu à Québec ce soir et continuera sa route vers Montréal si les bouées sont mises en place. Le navire porte pas de cargaison, mais il porte quelques passagers pris à Saint-Jean, Terre-Neuve. Le "Sylvia" a passé sans difficulté considérable le détroit et le golfe Saint-Laurent. Ce navire fait le service régulier de Montréal à Saint-Jean, Terre-Neuve, avec escales à Charlottetown et autres endroits pendant la saison de navigation fluviale.

Au départ du "Britain" de New-York samedi

Le lendemain de son arrivée à New-York, après avoir terminé sa croisière de quatre mois autour du monde, le paquebot "Empress of Britain", du Pacifique Canadien, levra de nouveau l'ancre samedi pour se diriger vers Gherbourg et Southampton, reprenant ainsi son service d'été régulier sur l'Atlantique.

Parmi les passagers de marque qui partiront samedi de New-York pour l'Europe, à bord du "Britain", on remarque sir Campbell Stuart; M. et Mme J.-H. Price, de Québec; sir Charles Gordon, président de la Banque de Montréal; lady Gordon et James Gordon, W. Bertram Thomas, célèbre explorateur anglais, lady Inverclyde, la comtesse McCormack sa fille Gwen et son fils Cyril, le général Raymond Brutin, de Montréal et Paris, etc.

Le commerce des bananes

Les ports de Montréal pendant l'été et de Halifax pendant l'hiver ont en grande partie supplanté le port de Saint-Jean, N.-B., pour le commerce des bananes. A la suite d'une entente avec la "United Fruit Company", ces fruits seront expédiés à Montréal pendant l'été et à Halifax pendant l'hiver.

Leur manutention

Le déchargement des bananes dans les ports constitue un problème très délicat; en effet, il faut éviter un abaissement de température au-dessous de 11° et même le "moindre courant d'air", qui suffirait à gâter irrémédiablement les fruits. A Hambourg, où l'on décharge les bananes à raison de 20 à 40,000 régimes par navire, on a essayé au début le transport en caisses rembourrées, mais les résultats ne furent pas satisfaisants. Aussi vient-on de créer une puissante installation de déchargement automatique permettant de vider les navires simultanément par quatre écouilles. L'appareillage comprend quatre élévateurs verticaux portés par des bras de grues et qui viennent plonger jusqu'à fond de cale; ils disposent les régimes sur 12 rampes transporteurs qui les emportent à l'intérieur des wagons. Ces derniers se trouvent dans un hangar à température constante et sur tout le trajet de la cale au hangar, les élévateurs et les transporteurs sont entourés de "manches en toile" pour éviter les courants d'air.

Georges Thill sur le "De Grasse"

Le "De Grasse", de la Compagnie générale transatlantique, quitte aujourd'hui New-York pour Vigo et le Havre avec les passagers suivants: Roberto Moranzoni, directeur de l'Opéra de Chicago; Georges Thill, ténor français; à l'opéra de New-York; Adrien Legastois, ancien ingénieur de l'armée, et autres distingués passagers.

Mouvements des paquebots

Le "Montcalm", du C. P., parti de Southampton, à Halifax samedi.
Le "Melita", du C. P., parti de Saint-Jean, à Glasgow samedi.
Le "Southern Prince", parti de Buenos-Ayres, à New-York demain.

Décrets de la Propagande

Erection de plusieurs préfectures et vicariats apostoliques — Nominations

Rome (Agence Fides). — 26 janvier 1932 — Erection de la Préfecture apostolique de Potworke, détachée du Vicariat apostolique de Batavia (Indes Orientales hollandaises), et confiée aux Pères Croisés de la Province de Hollande.

26 janvier 1932 — Erection de la Préfecture apostolique de Bandoung, détachée du Vicariat apostolique de Batavia (Indes Orientales hollandaises), et confiée aux missionnaires du Sacré-Coeur.

19 février 1932 — Le R. P. François Joosten, de la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie, est nommé Préfet apostolique de Tatuang, dans le Shansi (Chine).

20 février 1932 — Le R. P. Raphaël Oro, S.J., est nommé Préfet apostolique du Fleuve Madeleine (Colombie).

4 mars 1932 — Le R. P. Guillaume McGrath, des Missions Étrangères de Scarborough, (Canada), est nommé Préfet apostolique de Chuchow, au Cheking (Chine).

14 mars 1932 — Erection de la mission sui juris de Shintien, détachée du Vicariat apostolique de Kweichow, dans le Kweichow (Chine), et confiée aux missionnaires du Sacré-Coeur d'Issoudun, de la Province d'Allemagne. La nouvelle mission compte 2811 catholiques, avec 7 missionnaires du Sacré-Coeur et deux prêtres chinois.

14 mars 1932 — Annexion du territoire du nord du vicariat apostolique de Jéhol, en Mongolie, à la Préfecture apostolique de Szepinkai.

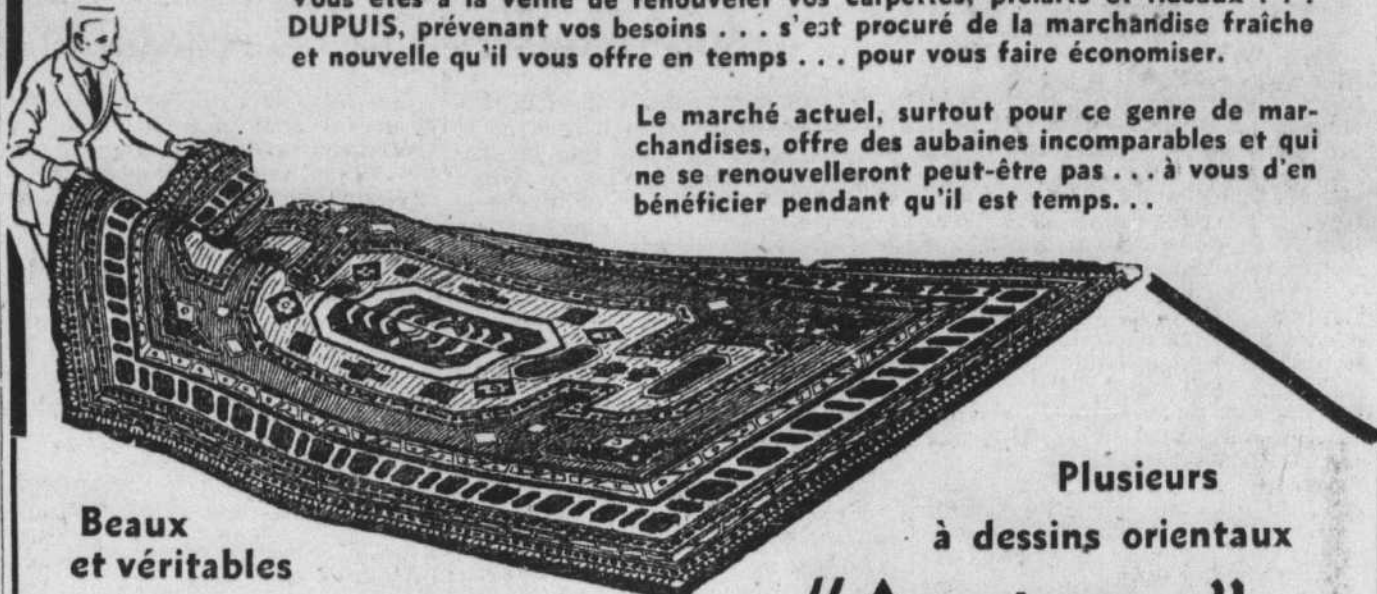
15 mars 1932 — La Préfecture apostolique de Katanga (Congo belge), devient vicariat apostolique. Le nouveau vicariat, confié aux Bénédictins de l'abbaye de Bruges (Belgique), compte actuellement 4931 catholiques indigènes, 15,125 catholiques indigènes, 34,984 catholiques indigènes et 35 prêtres, 14 frères et 21 sœurs.

15 mars 1932 — La Préfecture apostolique de Coquilhatville devient vicariat apostolique. Le nouveau vicariat, confié aux mission-

DUPUIS

Carpettes -- prélatrs -- linoléums

Vous êtes à la veille de renouveler vos carpes, prélatrs et rideaux... DUPUIS, prévenant vos besoins... s'est procuré de la marchandise fraîche et nouvelle qu'il vous offre en temps... pour vous faire économiser.



Plusieurs

à dessins orientaux

"Axminsters"

Beaux dessins de fleurs, motifs géométriques et autres dans une grande variété de coloris... Une salle à dîner se garnit bien d'une carpe AXMINSTER, et les dimensions ci-dessous faciliteront votre choix:

4'6 x 7'6 Prix ord. 12.75. Chacune. 9.50	6'9 x 9' Prix ord. 23.50. Chacune. 16.95	9' x 9' Prix ord. 29.95. Chacune. 22.95
9' x 10'6. Prix ord. 34.75. Chacune. 26.95	9' x 12'. Prix ord. 39.50. Chacune. 29.95	

Conditions faciles de paiement, si désiré.

Linoléum de liège

.59

LA VERGE CARREE

Largeur: 4 verges

Prix ord. .90

Solde de pièces dont plusieurs mesurent jusqu'à 20 verges carrées... et tous les dessins convenant soit pour cuisine, chambre et même salle à dîner de maison de pension, etc.

"Axminsters"

Ces carpes sont SANS COUTURE et de qualité absolue PARFAITE. Cinq dimensions pratiques au choix. Nuances pâles ou foncées, dessins de fleurs et plusieurs à motifs orientaux d'une rare beauté.

4'6 x 7'6 Prix ord. 15.75. Chacune. 11.95	6'9 x 9' Prix ord. 28.50. Chacune. 21.95	9' x 9' Prix ord. 39.50. Chacune. 29.95
9' x 10'6. Prix ord. 43.75. Chacune. 32.95	9' x 12'. Prix ord. 49.50. Chacune. 37.95	

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président

A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, soc.-trés.

CONGRES EUCHARISTIQUE

Pèlerinage National

Sous le haut patronage de S. E. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec.

Départ de Montréal dim. 12 juin 1932

Hébergement à bord du navire à quel... Visite de l'IRLANDE — Tournée en ECOSSE, ANGLETERRE, FRANCE, BELGIQUE, ALLEMAGNE, ITALIE — ROME.

CHOIX D'ITINERAIRES PRIX TRES MODERES

Brochure illustrée gratuite sur demande.

LE DEVOIR

SERVICE DES VOYAGES

430, Notre-Dame Est.

Tél. HARBOR 1241 - Montréal



LISEZ CETTE LETTRE D'UNE MERE RECONNAISSANTE

Madame William McLean, d'Elora, nous écrit: "J'ai une famille de huit enfants. Je n'ai pu allaiter mon dernier bébé que durant quatre mois et je l'ai naturellement élevé au Lait Eagle. Il a toujours été un enfant bien constitué; mais après avoir l'avoir mis au Lait Eagle, il ne m'a presque plus causé de trouble. Il dormait paisiblement entre ses repas. On ne saurait imaginer un petit être plus heureux et plus gai. Il a percé ses dents sans difficulté et n'a pas connu un jour de maladie. Partout où je vais, il fait l'admiration des gens. On me dit: "Quel charmant bébé!" et on me demande comment je le nourris. Le Lait Eagle est en honneur chez moi. Je le recommande aux mères soucieuses de bien alimenter leurs nourrissons."

Les photographies et les lettres publiées par la Compagnie Borden sont des témoignages spontanés de parents reconnaissants.

Superbe Livret Sur Bébé! Gratis!

The Borden Co., Limited, 115 George Street, Toronto, Ontario.

Messieurs, — Veuillez m'expédier, gratis, un exemplaire de la nouvelle édition, 64 pages, du Bien-Être de Bébé.

Nom

Adresse

bora, dans le Tanganyika, est nommé coadjuteur avec future succession du vicariat apostolique de l'Ouganda (Afrique Orientale anglaise).

18 mars 1932 — Le R. P. Adam Paul Curran, O.P., est nommé supérieur de la mission sui juris de Kenning, dans le Foukien (Chine).

De l'argent bien placé

La Semaine sainte est appropriée à la lecture de livres sérieux; mais les livres sérieux ont sur tous autres cet avantage qu'on ne les lit pas seulement, mais qu'on les relit. Ils sont donc un placement supérieur aux autres que l'on laisse de côté ou qu'on donne, lecture faite. Une bibliothèque peut contenir autre chose que des ouvrages de valeur; mais sa valeur réelle ne vient que de ceux-ci. Voici des livres de cette dernière catégorie: NOUVEAUTES CANADIENNES

Le Français au Canada, par M.

l'abbé Lionel Groulx. Epilogue par M. Georges Goyau, de l'Académie française. Volume de 235 pages. Au comptoir, \$1.00, par la poste \$1.10.

Principes élémentaires concernant le soin des malades. — Cours de technique par une religieuse de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Volume de 200 pages. Illustrations. Au comptoir, \$1.25, par la poste \$1.35. Une disciple de la Croix. — La Vénérable Marguerite d'Youville, Volume de 170 pages. Au comptoir, 75c, par la poste 85c.

Confessions, par le R. P. Adrien M. Malo, Franciscain. Volume de 160 pages. Au comptoir, 60c, par la poste, 65c.

Petite Soeur. — Par Juliette Barnard. Préface de Mgr Camille Roy. Volume de 128 pages. Au comptoir, 50c, par la poste, 60c.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

430 Notre-Dame est, Montréal